

L'ACTION NATIONALE

Volume LXVIII, Numéro 3

Novembre 1978

\$1.50

FÉDÉRATION? ASSOCIATION? INDÉPENDANCE?

par Jean Genest

L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE (II)

par Delmas Lévesque

POUR MIEUX CONNAÎTRE GROULX

par Pierre Trépanier

**MONTÉE DE L'EXOgamie CHEZ LES JEUNES
FRANCOPHONES HORS QUÉBEC**

par Charles Castonguay

L'ACTUALITÉ SUR LE VIF

par Patrick Allen

**ÉGALITÉ DE DROITS POUR LES PEUPLES CANADIEN
ET QUÉBÉCOIS**

par Jean-Yves Chouinard

LE DOSSIER FORD ET GENERAL MOTORS

par Jean-Marie Cossette

TÉMOIGNAGE SUR LE KIBBOUTZ

par Esther Leclerc

DE LIONEL GROULX À MARCEL RIOUX

par Albert Rioux

**ÉLÉMENTS D'UNE POLITIQUE SCIENTIFIQUE
DU QUÉBEC**

par Michel Brochu

DÉLIRES — LA VIE SOUVERAINE

par André Gaulin

TABLE DES MATIÈRES

JEAN GENEST: Fédération? Association? Indépendance?	181
DELMAS LÉVESQUE: L'expérience québécoise, 2 ^e partie	193
PIERRE TRÉPANIÉ: Pour mieux connaître Groulx .	209
CHARLES CASTONGUAY: Montée de l'exogamie chez les jeunes francophones hors Québec	219
PATRICK ALLEN: L'actualité sur le vif	225
JEAN-YVES CHOUINARD: Égalité de droits pour les peuples canadien et québécois	234
JEAN-MARIE COSSETTE: Le dossier Ford et General Motors	240
ESTHER LECLERC: Témoignage sur le kibboutz	247
ALBERT RIOUX: De Lionel Groulx à Marcel Rioux ...	251
MICHEL BROCHU: Éléments d'une politique scientifique du Québec	255
ANDRÉ GAULIN: Délires — La vie souveraine	260

SANS COMMENTAIRE

When you ask in Ontario about Quebec, national unity, Premier Rene Levesque, sovereignty-association, the two languages, these are some of the voices you hear:

- "I don't care if Quebec goes — as long as they take Trudeau with them." Ontario trucker.
- "In Canada, you go to a Canadian school. That means an English school". Windsor autoworker.

The Gazette, Saturday, September 30, 1978, page 1.

DEVINETTE: Où iront Trudeau et Lalonde quand le Québec sera indépendant?

L'ACTION NATIONALE

Volume LXVIII, Numéro 3

Novembre 1978

\$1.50

ÉDITORIAL

Fédération? Association? Indépendance?

par Jean Genest

Au Québec, tout le monde, en dehors des spécialistes et de ceux dont les opinions sont toutes faites d'avance, est un peu perdu devant tant de problèmes, tant de nuances, tant de possibilités. Que faut-il entendre par fédération, confédération, États associés, souveraineté, indépendance, association? Est-il possible d'y voir clair? L'une des meilleures études (sinon la meilleure) parues sur ces sujets est celle de Jacques Brossard, *L'accession à la souveraineté* (PUP, 1976, 800 pp.).

Des notions

Commençons par le plus facile puisque nous vivons dedans: *la fédération*. Système politique dans lequel plusieurs États abandonnent une part de leur souveraineté au profit d'une autorité supérieure mais conservent des souverainetés en ce qui regarde leur territoire, leur culture, leur type de société. Une fédération est donc une association. Mais une association qui crée une autorité supérieure. Par ses excès, de force ou de faiblesse, cette autorité entraîne deux possibilités, le centralisme ou l'indépendance des parties.

Une confédération c'est une union d'États soumis à un pouvoir général dont les capacités ont été négociées et dont l'interprétation relève des États participants. Le pouvoir fondamental reste ici dans les parties contractantes et le pouvoir central n'exerce que les pouvoirs concédés. Chaque État garde le maximum d'autonomie politique. On a soulevé le problème: une confédération véritable serait impossible car elle glisserait inévitablement vers une fédération. C'est possible. Quelques penseurs invitent les Anglo-Canadiens à former une fédération avec les provinces où ils sont en majorité puis, se tournant vers le Québec, de former avec lui une confédération véritable. Projet lourd et compliqué.

La souveraineté, c'est de n'être pas soumis à un contrôle de la part d'un autre État. La souveraineté est globale et s'identifie à l'indépendance lorsqu'un État est

libre dans son action, soit au point de vue interne, soit au point de vue externe. Pratiquement un État devient souverain et indépendant lorsqu'il est accepté par les autres nations dans l'organisme mondial des Nations unies.

Le Québec, en 1978, n'a pas de souveraineté externe; Ottawa ne lui laisse même pas représenter la culture française à l'étranger ou dans la francophonie. Au point de vue interne, il est évident aussi que le Québec n'a que des souverainetés fragmentées. Cette autonomie incomplète empêche le développement politique, économique, social et culturel du Québec. Tout le malaise canadien est là: les rouages gouvernementaux sont viciés. Bien fou le ministre canadien qui croit qu'un cataplasme comme Unité-Canada arrivera à regrouper tous les Québécois dans un fédéralisme bien-aimé et que le cauchemar prendra fin. Les structures constitutionnelles elles-mêmes du pays sont remises en question et portent sur ces deux points: le Québec a besoin de plus d'autonomie interne et d'une certaine marge d'autonomie externe. Plutôt que de mesurer ces souverainetés au compte-gouttes, un grand nombre demande, pour le Québec, l'indépendance. Folie pour les uns, route définitive pour les autres.

L'indépendance signifie l'absence de contrainte, de dépendance. Plus le fédéralisme se fait rigide et centralisateur, plus les souverainetés du Québec se voient remises en question, comme dans le cas des envahissements du territoire québécois par le fédéral, nos communications, nos municipalités, notre production agricole et industrielle, nos ressources financières, nos problèmes sociaux, etc. Soumis à l'autorité d'un autre, le Québec se sent pris dans une camisole de force et la façon dont Ottawa le traite devient de plus en plus autoritaire (l'armée à Montréal), arbitraire (Victoria, retouches à la constitution) et dangereuse. Qu'est-ce que le Québec veut: le fédéralisme ou l'indépendance?

Un fait s'impose: une fédération de dix provinces satellites gouvernées par Ottawa, *le Québec n'en veut*

plus car il n'en peut plus! Le fédéralisme, tel que vécu depuis 111 ans, à dix provinces contre une, donne chaque année la preuve de son impuissance. Institutionnellement, il est devenu un organisme de garrotage progressif pour la nation canadienne-française et pour les Québécois français. Tous les Québécois s'entendent pour demander, comme minimum, un fédéralisme rénové. Même le gouvernement actuel de M. Trudeau se voit obligé de prendre les devants et de proposer quelque chose. Mais que d'inconscience et de futilité dans ces propositions incomplètes de dernière heure! Verroterie pour indigènes!

Toutes les rénovations vont dans le sens d'accorder plus de protection et d'autonomie aux provinces. Accorder plus d'autonomie au seul Québec c'est lui accorder *un statut particulier*. Si on envisage d'en accorder davantage à toutes les provinces, on parle alors de *fédéralisme coopératif* ou d'une *décentralisation des pouvoirs*. Le Québec peut-il, en 1978, accepter des miettes? Un fait est certain: le fédéralisme, tel que vécu, n'a plus de sens. Les fédéralistes ont mauvaise conscience lorsque pour se justifier, ils invoquent le "fédéralisme théorique" comme la meilleure forme de gouvernement. Le *fédéralisme théorique*, supposant une autre espèce d'homme, peut être merveilleux mais le *fédéralisme historique* nous atteint dans notre dignité collective et notre sens de la justice politique.

Le procès du fédéralisme historique

1) Le fédéralisme canadien aurait pu être acceptable à la condition de trouver des hommes souples qui auraient su respecter l'esprit et le pacte de 1867. Actuellement nous n'avons plus que les apparences du fédéralisme initial. Nous glissons inexorablement vers l'union législative et, comme gouvernement jugé inférieur, Québec voit ses prérogatives mutilées et rongées. Comment entreprendre au Québec un projet de communauté française quand Ottawa ne consulte sur rien d'important, qu'il accapare les pouvoirs et passe par-dessus le gouvernement provincial pour aller rejoindre les municipalités ou même chaque individu, manifestant

par là le peu d'importance qu'il accorde au pouvoir provincial élu. Il brise les règles du jeu avec un mépris complet parce que la Cour Suprême lui accorde l'impunité! Nous n'avons plus du fédéralisme mais du centralisme. Nous n'avons plus un accord entre deux nations mais des brochettes de frustrations à voir neuf provinces contre une. Notre projet de société n'avance pas parce que Ottawa s'est emparé des ressources fiscales et qu'il les garde illégitimement.

2) Non seulement l'organisme constitutionnel a été dévié de son esprit et modifié unilatéralement mais le régime a divisé les Canadiens-Français selon les lignes des intérêts anglo-saxons. Le Québec n'a pas un parti pour le représenter auprès du gouvernement fédéral mais il n'y a que des partis dominés par d'autres intérêts que ceux de la nation canadienne-française. L'électoralisme, les servitudes mentales, la poursuite de ses intérêts personnels ont comme déboussolé la plus grande partie des politiciens québécois que nous avons élus à Ottawa. La plupart se sont identifiés aux problèmes canadiens tels que les voyait la majorité anglo-canadienne et ils n'ont pas fait valoir le point de vue du Québec avec suffisamment de brio. Ainsi le Québec, à Ottawa, est resté sans voix et, vraiment, sans influence. Ils ont accepté de traiter le Québec comme un pouvoir inférieur: ils ont accepté de lui donner des contrats mais jamais plus de pouvoir. Et pourtant n'étaient-ils pas élus pour représenter le Québec? Aussi, par ses hommes autant que par ses institutions de parti, le gouvernement fédéral est devenu le grand mensonge et un facteur de division. Un espoir trompé!

3) Chargé d'appliquer la constitution, Ottawa en a donné, surtout depuis 1942, des interprétations si unilatérales et abusives, qu'il y a eu corruption de la constitution. Une constitution donne un titre juridique à l'exercice du pouvoir: elle fournit les normes. En les violant, l'exercice du pouvoir ne devient-il pas illégitime? Donnons des exemples.

Le gouvernement anglo-saxon fédéral a revendiqué le droit absolu de dépenser comme il veut, là où il veut.

La raison: la constitution ne spécifie rien et ne limite en rien le droit de dépenser! Mais implicitement, les Pères de la Constitution ne prévoyaient-ils pas que le gouvernement fédéral ne dépenserait que là où il exerce ses souverainetés propres? Le gouvernement fédéral ne s'est pas posé la question ni n'a consulté les gouvernements provinciaux. La conséquence: aucun gouvernement provincial ne peut faire un budget financier sans connaître les politiques fédérales du moment. Si le gouvernement fédéral décide de dépenser en faveur des chômeurs ou de la construction domiciliaire, ou des transports, ou des ressources naturelles, immédiatement les gouvernements provinciaux doivent revoir tout leur programme de dépenses. Le problème est profond car, par l'or, il envahit les souverainetés provinciales et il les déboulonne! Ainsi lorsqu'il veut aider les municipalités, il prétend passer par-dessus l'hégémonie provinciale et il ne respecte plus l'esprit du fédéralisme. De même pour ce qui regarde les parcs, les aéroports, son pouvoir discrétionnaire en ce qui regarde les permis: aviation, postes de radio, etc.

Autre exemple: la constitution, explicitement, accorde les impôts directs aux gouvernements provinciaux. Sous le prétexte de la guerre, le gouvernement fédéral se les fait concéder. Ce champ des ressources fiscales est envahi, depuis 1942, pour une raison qui n'existe plus, et le gouvernement fédéral ne s'en retire pas. Son centralisme s'alimente à même cet accaparement inconstitutionnel. Son budget de quarante-cinq milliards de dollars lui donne toutes les souverainetés et le Québec est sans cesse menacé d'être grugé, contourné, bafoué. Ottawa n'a pas le droit à ces sources d'impôts mais il les prend, les garde et se fiche autant du fédéralisme que du Québec.

Nous ne pouvons continuer CE fédéralisme. Il arrête tout projet d'un pays. Nous n'avons jamais voulu cette situation historique. Le Canada de 1867 est mort. Aussi le nombre des opposants au fédéralisme ne cesse d'augmenter chez les gens instruits et lucides. Quelques-uns vont même jusqu'à questionner la légitimité du gouvernement central car le pacte initial a été déformé et

détourné en vue d'assurer la domination de la majorité anglo-canadienne et le développement de l'Ontario.

Au Québec, on a alors parlé de lutter pour une véritable confédération (retour au pacte) ou pour les *États associés*. Une vraie confédération, ne sont-ce pas les États associés, envisagés pour le Canada? Mais confédération et États associés ne supposent-ils pas d'abord une certaine indépendance préalable aux négociations et à l'association? Puis plusieurs penseurs québécois sont réticents en parlant d'États associés à cause du problème de la représentativité externe. Dans les États associés, le gouvernement central aurait-il, seul, le droit de représenter tous les États associés? En ce cas, que resterait-il au Québec au point de vue international? Alors plusieurs ont conclu: il faut demander l'indépendance pour le Québec. Puis, par des traités, des ententes fractionnées, le Québec en arriverait à des associations toujours recommencées, au gré des circonstances nationales et internationales.

La population du Québec se voit donc offrir deux pôles extrêmes: l'indépendance (souveraineté globale) et l'association. Les uns mettent l'urgence sur une souveraineté inconditionnelle et illimitée; les autres mettent l'importance actuelle sur les avantages de l'association. À partir de là, toutes les nuances et tous les groupements sont possibles.

Quel que soit l'avenir que nous préparons, il est certain que le Québec de l'avenir devra obtenir plus de souveraineté, plus d'autonomie. Mais quelles sont les associations indispensables, imposées par le contexte nord-américain et dont le réalisme nous rejoindra un jour ou l'autre? Le refus de les envisager peut nous créer de solennels emmerdements ou conduire à des exaltations en cul-de-sac. Voici quelques points de réflexion.

Quelques points de réflexion

1) Le fleuve Saint-Laurent. Nous détenons son embouchure. Théoriquement nous devrions exercer le droit de passage et d'amarrage en suzeraineté absolue. Prati-

quement le fleuve est le cordon ombilical qui relie le centre des États-Unis et du Canada au commerce européen. Deviendra-t-il un autre Panama? Les États-Unis et l'Ontario obligeront-ils le Québec, sous menace de guerre, à internationaliser le passage sur le fleuve? Notre souveraineté resterait nominale ou tripartite.

2) L'armée. Nous n'en avons pas. Nous avons même une tradition anti-militariste qui n'admet pas autre chose que des garde-côtes. Dans l'hypothèse d'une guerre nucléaire continentale et de parachutages, le Québec constituerait le flanc mou de l'Amérique du Nord. Pouvons-nous envisager un minimum de défense pancontinentale qui soit valable? Ou chercherons-nous une alliance avec le reste du Canada qui, lui-même, la recherche avec les États-Unis? Notre souveraineté sur le nucléaire et le militaire, que seront-elles? Toutefois avec l'indépendance nous aurons gagné de vendre notre uranium à qui nous voudrions, sans qu'Ottawa s'imisce dans la gérance de nos richesses naturelles!

3) La monnaie. Une monnaie frappée à NOTRE effigie dont NOTRE État serait garant au point de vue national et international, voilà un titre de fierté légitime. Mais que vaudra cette monnaie? Elle dépendra, bien sûr, de notre balance commerciale: arriverons-nous à vendre assez de matières premières pour acheter le pétrole nécessaire? Pour garder à notre monnaie, sa valeur, ne devons-nous pas réduire notre programme social et entrer dans une époque d'austérité convenable, comme l'Angleterre après la guerre? Et l'austérité serait convenable pour qui? Les pays du Tiers-Monde "suspendent" leurs programmes de redressement social précisément pour ne pas dévaloriser leur monnaie et leur capacité d'emprunter sur les marchés internationaux. Quelle souveraineté voulons-nous en matière monétaire et qui nous parlera des conséquences à prévoir? Mais une monnaie commune ne nous enlèverait-elle pas la souveraineté sur notre commerce canadien et international?

4) La représentativité externe. Avec l'indépendance nous entrons au concert des Nations unies et nous

ouvrons des ambassades aux couleurs du Québec. Moment d'ivresse collective. Avec la France nous jouerions un rôle de premier plan dans la francophonie mondiale. Mais une confédération et certains types d'association nous permettront-ils de jouer ce rôle? Aussi faut-il se demander: quelle sorte d'indépendance voulons-nous?

Que d'autres sujets à examiner! Notre politique agro-alimentaire ne doit-elle pas prévoir que le Québec importe, pour ses besoins en alimentation, plus de 45% de sa consommation? En ressources naturelles, le Québec ne peut se financer lui-même, aussi invite-t-il les participants étrangers et les multinationales à l'exploration de son territoire et à son industrialisation. Et nous ne nous soucions pas encore d'exiger que le Québec détienne 51% des actions pour rester maître chez soi! En politique de l'énergie, nous savons que notre potentiel hydroélectrique peut assurer 30% et que le pétrole doit répondre à 65% de nos besoins. Comment arriverons-nous à payer? Véritable hémorragie de notre monnaie.

Comment envisager l'indépendance?

"La centralisation à outrance, dit Jacques Brossard (p. 42), viole les principes du fédéralisme". Nous répondons par notre tendance actuelle à la sécession. Le fédéralisme canadien est un échec. C'est l'échec dû à la courte vue des politiciens anglo-canadiens: ils ont mal géré le Canada par manque de générosité et de grands dessins et ils se sont asservis quelques personnalités du Québec par l'intermédiaire de partis politiques qu'ils dominaient.

Le goût de l'indépendance n'est pas à concevoir comme de l'extrémisme et de la folie collective: il est normal. "L'aspiration à l'indépendance étatique, dit encore Jacques Brossard, est le réflexe normal d'une collectivité en santé face aux dangers de nivellement dont l'évolution actuelle la menace, tout comme le désir d'autonomie personnelle est le réflexe normal d'un individu en santé face aux pressions massifiantes qui voudraient le réduire à l'état de pion, de rouage ou de cellule morte plutôt qu'en faire un agent adulte et conscient du progrès collectif" (p. 742). "Un peuple pourra

mieux collaborer avec les autres peuples s'il est autonome et s'il peut épanouir et exprimer librement ses valeurs spécifiques" (p. 742). Voilà qui est bien dit.

Cependant nous sommes 6,000,000: ce chiffre fait de nous un petit peuple. De plus notre démographie est stagnante, pourrie, caput! Comment envisager l'avenir si même l'idée d'indépendance ne nous inspire pas un certain esprit de grandeur et un certain esprit de sacrifice? Nos divisions actuelles ne parlent-elles pas assez de notre manque de motivation collective ou plutôt d'une absence de qualité dans nos motivations politiques? Certaines déclarations des patrons, des hommes d'affaires et de fédéralisants n'ont-elles pas de quoi décourager sur le peu d'éducation nationale qu'elles révèlent? Certains Québécois français montrent, dans les grandes circonstances historiques, un esprit si mesquin, une attitude si *misérabiliste*, une myopie si tenace, au sujet de nos intérêts immédiats, que ceux qui travaillent aux destinées du Québec sont assaillis de doutes et de tristesses!⁽¹⁾

Il y a une façon d'appeler à l'indépendance qui ne peut que multiplier les frustrés et il y a une façon de parler d'association et de fédéralisme qui est tout simplement de la lâcheté ou un goût d'esclavage perpétuel. Il y a aussi une façon de ne jamais envisager ces questions qui est une acceptation du servilisme en soi-même et chez les autres "ejusdem farinae". Chaque Québécois, en ces années, est appelé à exercer sur l'avenir de sa collectivité, le jugement d'un véritable homme d'État. Qu'on nous épargne les veuleries des fédéralistes et les exaltations des idéalistes: il y aura des sacrifices à envisager, des négociations dures à mener. J'attends qu'arrivent sur la scène publique les grands esprits que nous pourrions appeler les Pères du Québec!

L'indépendance, groupant toutes les souverainetés, admettant l'interdépendance des nations, ne me paraît possible qu'à la condition de rencontrer *un peuple vraiment solidaire*. Un fédéralisme imposé conduit à l'échec. Une indépendance non désirée conduit à des schizophrénies. Jacques Brossard, se demandant quoi faire avec l'indépendance, termine son volume en nous

conviant à une nouvelle forme de fédéralisme mais, lucide, il nous avertit qu'il faudra trouver, au Canada, une nouvelle espèce d'homme.

Pour le moment, il me suffit d'envisager l'étape de l'indépendance et de sa capacité de motiver une certaine unanimité chez les Québécois français. Or ce n'est pas le cas: les historiens et les sociologues doivent se pencher sur les motivations des réticences. Manque de maturité politique? Insécurité collective? Remarquons, toutefois, que les Gallup Pools affirment, par exemple: "Au Québec, 45% des citoyens sont contre l'indépendance. Seulement 41% sont en faveur". Toutes ces affirmations sont à prendre avec un grain de sel car la présence des Anglo-Québécois, avec leur 20% des votes, vient tout fausser. On devrait plutôt dire: "25% des Québécois français et 20% des Québécois anglais sont contre l'indépendance et 41% des Québécois français sont en faveur!" Alors tout deviendrait clair! Et nous saurions que nous commençons à vaincre nos complexes séculaires!

En Amérique du Nord, nous n'avons aucun appui réel et séculaire. Notre entourage est toujours prêt à négocier pourvu que nous acceptions ses conditions. Nous ne pouvons suppléer à notre inégalité démographique et à nos divisions historiques que par un surcroît d'âme. Un projet de société qui propose une nouvelle dignité, qui est l'aboutissement inéluctable de notre histoire, doit être envisagé avec sympathie. Pour notre nation, il y a là un fait nouveau qui commande un homme nouveau, capable à la fois d'indépendance ferme et d'association lucide.

NOTE 1

Voici un exemple d'affirmations pleines de préjugés ou puisées dans le style des prophètes Amos et des apocalypses. Le texte est de Roger Dehem, qui a des idées claires et de grande érudition, mais qui les met au service de L'Institut de recherches C.D. Howe (HRI). Son texte s'intitule: *La notion d'association économique* (1978). La citation se trouve à la page 19, dans la conclusion: "La solution du problème constitutionnel canadien devrait être recherchée entre deux extrêmes: l'État quasi unitaire et l'association d'États autonomes. Ni l'un ni l'autre de ces extrêmes n'est concevable sur le plan pratique. L'État quasi unitaire

ne pourrait qu'écraser ou assimiler les minorités, comme le montre l'exemple français. L'association d'États autonomes se heurte à trois objections: 1) la difficulté de la conclusion d'une convention qui lui donnerait naissance. Les conditions d'un tel traité seraient inévitablement le reflet des forces en présence, c'est-à-dire que le partenaire le plus faible ne pourra qu'accepter les conditions du partenaire le plus puissant; 2) une telle association ne pourra réaliser l'intégration économique souhaitée par les partenaires, et vitalement nécessaire à la prospérité du plus petit de ceux-ci, en l'absence d'un lien politique, c'est-à-dire d'une autorité commune à pouvoir arbitral réel; 3) même si elle pouvait être conclue, une telle association serait vulnérable à tout changement de circonstances. La désintégration qui s'ensuivrait entraînerait un effondrement économique et la recherche de solutions de désespoir".

Alors il faut désespérer du Marché Commun en Europe et de tous les essais d'associations en Afrique ou dans l'univers! Toute association est fondamentalement vouée à l'échec! Et nous qui sortons d'un fédéralisme centralisateur, que pouvons-nous penser de cette phrase: "*une autorité commune à pouvoir arbitral réel*"? Nous sommes prêts à des négociations mais jamais plus à une soumission, comme par un chèque en blanc! Et l'effondrement économique entrevu ici me paraît un extrême dont aiment se régaler les fédéralisants inquiets de leur gestion! (15 septembre 1978).



L'expérience québécoise – II

par Delmas Lévesque

III. LE COURS RÉCENT DE NOTRE EXPÉRIENCE COLLECTIVE

Les expériences que nous venons de relater ont toutes fait l'objet d'interprétations controversées. Toutes. La dernière ne fait pas exception à la règle. On ne s'entend pas sur l'importance, sur le sens à donner à la révolution tranquille. On ne s'accorde pas, non plus, sur sa durée. Pour certains, elle se termine en 1965 ou 1966. Pour d'autres, elle continue. Il y en a qui prétendent qu'elle n'a pas eu lieu, tout simplement. On en trouve aussi pour qui elle ne fait que commencer.

Pour notre part, nous tenons l'expérience collective d'un peuple pour plus fondamentale que l'une ou l'autre de ses expériences, fussent-elles les plus significatives. La tradition vivante d'un peuple se nourrit de ses expériences, tout en les dépassant. Nul doute que notre peuple a vécu, ces dernières années, une intense période de changement. Un changement qui, rempli d'ambiguïtés, a peut-être touché à sa condition humaine fondamentale.

L'expérimentation du changement

Une société réputée stagnante se livre tout à coup à la pratique du changement. Le changement n'est plus tabou. Tout le monde se met à faire des "expériences". Prise de la parole, baisse ou cesse de la pratique religieuse, usage des contraceptifs, froc oux orties, divorces, voyages psychédéliques, essais de vie en communes, en communautés de base, en coopératives populaires, nouvelles formes de militantisme, changements de doctrines, revendications, contestations, nouvelles expressions littéraires et artistiques, emploi de la violence, associations nouvelles, politisation, dépolitisation, émiettement, regroupement, cynisme, dévouement, etc.

On dirait que toute une société est devenue expérimentale. Les idoles sont renversées. Les tabous sont transgressés. Tout paraît possible, tout semble permis! ne sort-on pas de "l'obscurantisme" pour accéder à "l'âge des lumières"? La conformité se renverse en faveur du changement. Les changements se multipliant à vive allure, bientôt on juge du changement au style, aux vêtements, à la coiffure,

à l'article de consommation. À chacun son "kick" et son "trip". A chacun sa "libération".

Comment interpréter cette magnifique floraison littéraire et artistique des dernières années? Dans la musique, dans la chanson, dans la peinture, au théâtre, au cinéma, en poésie, en tous genres littéraires. La production traditionnelle ne soutient pas la comparaison. La levée des interdits et le déblocage des inhibitions libèrent un torrent de créativité.

Quelle importance accorder à ce qui se passe dans le secteur public et para-public? Réforme de l'éducation, des services de santé et de bien-être, nationalisation complète de l'électricité, création de sociétés ou de régies d'État comme S.G.F., SIDEBEC, SOQUEM, SOQUIP, REXFOR, R.R.Q., etc.

Comment comprendre les nouveaux rôles joués par la C.S.N., la F.T.Q., la C.E.Q., le C.P.Q., l'U.P.A.? Quel sens donner aux "fronts communs" et à l'emprisonnement des chefs syndicaux? Que signifie la fondation de la C.S.D.? Comment expliquer la percée des créditistes dans les années '60 et la trouée du P.Q. au début des années '70? Qu'est-il arrivé à l'Union Nationale? Et les vagues du F.L.Q. dans cette histoire?

D'où viennent ces promotions accélérées de francophones dans les entreprises privées anglophones, au secteur public fédéral? A Bell Canada, à la Bourse de Montréal, à Air Canada, au Conseil Économique du Canada, au C.R.T.C., etc.?

La grève d'Asbestos soutiendra-t-elle longtemps la comparaison avec la grève à la United Aircraft? La Super Franco-Fête de 1974 ne rappelle-t-elle pas le Congrès Marial d'Ottawa, en 1947? Se pourrait-il que Power Corporation soit venu prêter main-forte à Radio-Canada? Comment se fait-il que les réalisateurs en grève (1958) ne figurent pas sur la liste des agents de la révolution tranquille? Avons-nous la mémoire assez courte pour ne pas faire de rapprochement entre le bois de la Basse-Côte Nord et le fer de l'Ungava? "De la Manic à la Baie James" l'inspiration s'essouffle. Tembec, Cabano, opérations Dignité, Jacques et batailles de l'indexation,

nous disent que le changement souffre plus d'une interprétation.

Les ambiguïtés du changement

La grande ambiguïté du changement des quelque quinze dernières années tient peut-être au fait que tout ne s'est pas passé comme prévu. La révolution tranquille, par exemple, s'est révélée toute grosse de conséquences inattendues. Une culture qui se désagrège présente le meilleur et le pire comme spectacle. Les spectateurs se demandent s'il s'agit de renaissance ou de décadence. La débâcle des glaces risque d'entraîner la débâcle de la terre.

La modernité "libératrice" s'est faite aussi dévastatrice. Elle a dénoué, une à une, dans la famille, au village, dans le quartier, dans les organisations et les institutions des solidarités séculaires. Elle s'est attaquée comme un acide corrosif aux vieilles croyances qu'elle a dissoutes les unes après les autres. "Sacerdos in aeternum" et "indissolubilité du mariage", véritables colonnes du temple traditionnel, ont été descendues de leur socle. Les archétypes furent renversés. Les normes sont apparues comme des contraintes.

Ce n'est pas pour rien que les hommes d'Église prêtaient le serment anti-moderniste. Le projet de l'Église se voulait l'antithèse de la modernité. L'Église n'a jamais détaché l'individu de sa communauté ou vice versa. Bien au contraire, elle a procuré à l'individu toute une chaîne de médiations. Ne pratiquant pas toujours elle-même l'Évangile de la pauvreté, elle n'en prêchait pas pour autant l'Évangile de la richesse. Fondatrice des Universités, elle a toujours subordonné la science à la foi. Sa révélation n'est pas celle des sciences naturelles ou du Positivisme. À la lumière de sa tradition, Marxisme et Libéralisme prennent figure d'hérésies... chrétiennes.

L'affaissement du pouvoir temporel et spirituel de l'Église a laissé un vide culturel béant et une société instable. Certains prophètes de la révolution tranquille ont pris peur. Ils ne voulaient pas tant de changements. Eux qui ont accédé à un pouvoir dont le revêtement en autorité laisse à désirer. Ils se prennent à douter des bienfaits de la liberté qu'ils avaient octroyée à leur peuple.

Leurs analyses parlent de dissolution culturelle. Ils craignent, au fond, que le flot furieux se retourne contre eux. Le mot se donne que le moment approche où il faudra ramener cette hystérie à la raison. Tout le monde ne porte pas l'alcool, encore moins la drogue! Et c'est la cinglante gifle de la répression. Les "révolutionnaires" d'hier ont suspendu les libertés "chéries".

Les choses ne sont pas si simples. Les apprentis-sorciers vont devoir faire leur apprentissage. Les verrous traditionnels qui retenaient les comportements n'étaient pas que les serrures d'une prison. Derrière ces portes, s'était aménagé, avec le temps, un habitat chargé de significations. C'est bien malin de faire sauter les verrous, de libérer les prisonniers, croyant qu'ils iront tout droit adorer les nouvelles idoles dressées pour eux sur la place publique. Encore eût-il fallu avertir les prisonniers que les nouvelles divinités ne seraient pas moins exigeantes et jalouses de leurs libertés que les anciennes. Encore eût-il fallu les prévenir que ces nouveaux dieux avaient un petit accent étranger. Encore eût-il fallu leur offrir autre chose que des "solidarités" fonctionnelles. Il ne faut pas se mettre en colère si certains prisonniers se font tirer l'oreille et font mine de regarder ailleurs.

La révolution tranquille s'est accomplie sur le dos de l'Église et de la culture traditionnelle. La montée de l'État provincial, commencée sous Duplessis, s'est effectuée au détriment de l'Église comme institution. Il y a eu échange de pouvoir temporel entre l'Église et l'État, au profit de celui-ci. L'État a occupé exactement les anciennes juridictions de l'Église. Il ne s'est guère avancé plus loin, malgré les instruments qu'il s'est donnés pour ce faire. Le Canada anglais, qui a célébré la fin de la "folk culture", ne s'y est pas trompé lui. Enfin le Québec devenait une "province comme les autres"! La culture traditionnelle en déroute a cédé la place à la modernité dont les valeurs, curieusement, coïncident avec les besoins d'expansion de l'entreprise multinationale.

L'entreprise multinationale, nouvelle puissance rivale de l'État, comme autrefois l'Église, semble avoir gagné, avec la complicité de l'État fédéral, la première

manche de la révolution tranquille. Si l'entreprise multinationale dispute aux États l'âme des peuples, ce n'est pas pour assumer elle-même des fardeaux dont elle n'a que faire. Il lui suffit que par la quête des emplois et la recherche des satisfactions de la consommation les populations soient retenues dans les filets de ses réseaux. Il n'est pas indifférent de remarquer que parmi ces réseaux figurent en bonne place les media d'information.

N'est-ce pas que la démocratisation de l'éducation s'avère plus fonctionnelle que ce dinosaure de cours classique? Bien sûr que l'étude de l'histoire et que l'enseignement de la philosophie peuvent faire l'objet de cours optionnels. On n'est pas seulement fonctionnels, on est même pluralistes! Quoi de mieux qu'une culture technique pour entrer sur le marché du travail. Pas d'objection à ce que l'État s'occupe de sécurité sociale. Bien au contraire. Il faut bien quelqu'un pour assumer les coûts de la croissance. Pourquoi l'industrie de l'automobile se plaindrait-elle des volumineux budgets de la voirie? L'industrie de l'érotisme s'accommode assez bien de l'émiettement sexuel. Il y a, de ce côté, un marché insoupçonné auparavant.

La diffusion de la modernité fraie la voie à l'entreprise multinationale, laquelle se permet plus d'audaces, comme l'a démontré I.T.T. Le pouvoir fédéral, acculé un moment à la défensive, a repris du poil de la bête et se fait plus envahissant que jamais. Pas très nationale, une révolution tranquille qui laisse intact un pouvoir économique et politique étranger, lequel s'accroît même. À moins qu'il ne s'agisse d'un ressac contre-révolutionnaire. Pas très sociale, une révolution qui ne porte pas au pouvoir politique une nouvelle classe sociale. Anciens et nouveaux professionnels s'entendent plutôt bien à ce niveau.

Une révolution administrative, cette révolution tranquille qui fait de nous des éléments mieux intégrés à la concentration économique continentale. Intégration plus fonctionnelle. Au prix d'une désintégration culturelle, au profit de la modernité. La cohésion traditionnelle a fait long feu. La différence s'amenuise. Si révolution

culturelle il y a eu, c'est plutôt dans le sens du nivellement culturel au sein de la civilisation de la modernité ambiante. Ce mouvement d'homogénéisation ne nous laisse que peu de place comme culture distincte, hormis une survivance folklorique. La révolution industrielle venue de l'extérieur a investi la place, a pénétré dedans, a fait éclater le vieil encadrement et peut désormais, à l'intérieur, se dérouler jusqu'à son terme.

Phénomène inattendu, la modernité, en faisant de la place pour elle-même, en a aussi fait pour un mouvement de différenciation qui entend contrer la poussée en faveur de l'intégration. Mouvement "nationalitaire" dont l'ampleur dépasse de beaucoup l'ancien courant de résistance à l'assimilation. Le nationalisme de conservation a fait place à un nationalisme d'affirmation nationale. Un nationalisme beaucoup plus agressif, articulé et qui foisonne de projets. Un nationalisme qui a le sens du pouvoir économique et politique, surtout dans sa partie émergée: le mouvement d'indépendance nationale. Il n'entend en rien retourner aux définitions spirituelles du nationalisme juridico-culturel. La découverte d'un État provincial a déclenché des aspirations à un État national. Le Libéralisme a mis en branle, malgré lui, des revendications sociales en provenance des classes populaires et des milieux défavorisés. Le divorce traditionnel du "national" et du "social" s'estompe.

Le mouvement "nationalitaire" s'élève lui aussi sur la destruction de la culture traditionnelle. En un sens, l'affaiblissement de l'identité culturelle constitue un handicap pour lui. Dans un autre sens, c'est bien là sa chance. L'éclatement du vieil encadrement libère des énergies d'audace et de créativité. On veut faire neuf. On pense dans de nouveaux schémas. Les anciennes attaches ne retiennent plus. "Bozo les culottes" s'est fâché. "L'alouette s'est mise en colère". On redécouvre les "patriotes". On réécrit l'Histoire. On veut "nationaliser" l'État provincial. On entend bien se servir des instruments inutilisés, hérités de la révolution tranquille. On renoue avec une tradition qui n'est plus perçue comme traditionnelle. La "maison canadienne" se fait "québécoise". Le vieux fonds québécois commence à se

mouvoir dans cette direction. Le "Québec international" prolonge le "Canada français missionnaire". On chante son pays sur toutes les scènes du monde dans des accents jamais entendus. De magnifiques chants d'amour s'élèvent sur la révolution sexuelle. Les poètes se font prophètes. On reprend symboliquement possession de son pays avant de le faire en termes réels.

Le mouvement "nationalitaire" vient du fond de notre âge comme peuple. Comme un instinct de vivre, notre expérience collective tend vers son accomplissement. Courant qui devant l'obstacle s'étale en flaque d'eau, fait un certain plein, puis repart en ruisseau, auquel on impose un barrage comme cran d'arrêt. Un lac plus ou moins stagnant se forme, trouve son déversoir dans une rivière, laquelle grossit en un fleuve qui cherche la mer. Une rivière se détourne plus facilement qu'un fleuve. Un peuple qui atteint une masse critique consciente de son potentiel ne s'endigue qu'à des coûts de plus en plus onéreux. Notre expérience collective exerce une pression de plus en plus forte dans le sens d'une responsabilité complète d'elle-même.

Un possible changement de condition

Bouclant la boucle, nous nous demandons si nos expériences collectives les plus significatives ont modifié substantiellement le substrat de notre "condition humaine". À première vue, pas tellement. Les cinq données de base, l'origine, le nombre, le pays, l'isolement, la dépendance, sont toujours là. Mais en y regardant de plus près, on trouve des traces de modifications plus que sensibles.

L'origine n'a pas changé; c'est là un truisme. Tout vient d'elle. C'est notre singularité première sur le continent. Nous en avons cependant une conscience plus vive, à la mesure même de la pression environnante. Nous repartons à la redécouverte de notre origine pour en exprimer tout le suc. Nous en refaisons une nouvelle source d'inspiration. Le passé se fait élan vers l'avenir.

Le nombre plus que jamais nous fait cruellement défaut. La croissance zéro nous atteint au défaut de la cuirasse. Nous sommes menacés d'une perte de poids

numérique relatif, dont le point de non-retour se situe pas très loin quelque part. Cette nouvelle conjoncture nous oblige, d'une part, à mettre davantage à profit l'allègement considérable de la pression démographique interne, d'autre part, à prendre le contrôle du phénomène vital des mouvements migratoires. Nous avons le dos au mur. Une immigration qui ne cesse d'enfler la proportion anglophone du Québec ne nous laisse plus le choix. Dans le même temps nous sommes devenus beaucoup plus conscients de la nécessité d'utiliser le levier de la majorité pour "francophoniser" l'espace québécois. Nous réclamons, nous exigeons des terres dans la sphère économique. La pression des diplômés sur le marché du travail se fait politique. La bataille à propos du "bill 22" a recélé une pression collective dans le sens de faire prévaloir la langue française sur toute l'étendue du territoire, au travail, dans l'éducation, dans l'entreprise, partout. Une nouvelle conscience de la force que donne la majorité.

Le pays. Depuis que nous avons cessé de rêver à la reconquête du Canada par "la revanche des berceaux", nous avons renoncé à l'espace flou du Canada français sans frontières visibles. Nous avons opté pour un territoire plus nettement délimité, le Québec, où nous faisons le nombre. Un territoire plus réel, plus charnel, plus "biologique", sur lequel nous prenons appui. Un territoire qui définit l'aire d'une nouvelle identité, celle de Québécois. "C'est alors que j'ai compris que l'Québec, c'est mon pays". Nous savons maintenant que le Canada français n'a d'existence réelle qu'en autant qu'il coïncide avec le Québec. Hors du Québec, l'assimilation complète n'est plus qu'une question de temps. La situation s'est clarifiée. Plus possible d'imaginer le salut collectif hors des frontières du Québec. Bien sûr que la conscience du territoire national ne parvient pas encore à maturité complète! Chaque jour nous en arrache un autre lambeau. Parcs nationaux du fédéral, terres de l'Abitibi achetées par les Américains, lacs "Clubés" à la disposition des magnats étrangers, forêts consommées par le "Chicago Tribune" ou "I.T.T.", minerais de fer et d'amiante transformés aux États-Unis. Mais l'irritation que cause la dilapidation de notre patrimoine naturel

grandit de jour en jour et pas seulement chez les "péquistes". Les agriculteurs montent le ton. On commence à dresser des barrages à la voracité des multinationales. L'État québécois se voit pressé d'occuper le terrain en modifiant la règle du jeu sur le territoire. Le temps est venu pour la collectivité et son État de s'arc-bouter sur le territoire national.

L'isolement rompu, nous semblons par ailleurs aussi isolés qu'auparavant. De par l'origine, de par le nombre, sur le continent et dans le monde. La rupture de l'isolement nous a exposés aux quatre vents. Ouverts à toutes les influences comme une passoire. L'isolement culturel a pris fin. L'isolement, en terme de pouvoir, se continue. Sans alliés inconditionnels puissants. Le fédéral s'est fait portier de la francophonie. Chaque rencontre lui fait déployer des prodiges d'inventions. Apparaissent des générations spontanées de francophones surgissant de tous les coins du Canada: athlètes, professeurs, artistes, poètes, etc. Ne nous a-t-on pas assez reproché de nous isoler. Isolés, sans isolant, désormais. Seule la dépendance nous isole. Les voyages nous l'ont appris. Au surplus, nous savons maintenant que nous partageons l'isolement avec beaucoup d'autres peuples dans le monde. L'isolement ne peut plus tenir quand il n'est plus qu'imposé. Le barrage s'est retourné de bord.

La dépendance, voilà la clé de voûte de notre condition fondamentale. Dépendants nous étions, dépendants nous sommes demeurés. Dépendants plus confortables, mais dépendants tout de même. Un peu mieux entretenus, à peine. Avec toutes les humiliations que cette situation comporte. Entretien de façon condescendante, à même nos propres ressources. Régence qui nous tient démunis, refaisant ainsi continuellement sa preuve de notre incapacité à prendre soin de nous-mêmes. Paternalisme qui nous présente sans cesse le miroir déformant de la comparaison verticale. Évidemment, nous ne faisons pas montre des attitudes culturelles requises! Le "bon géant" n'a pas le droit de nous abandonner à nos insuffisances. Il est bien obligé de prolonger l'adolescence, tant nos progrès sont lents. La majorité peut toujours attendre... Rien ne presse pour ceux qui font bombance de notre carence. Plus con-

scients de la situation, nous sommes passés des récriminations aux revendications. Les exigences ne tarderont pas. Nous bercer d'une plainte ne suffit plus à nous endormir. Nous faisons des crises. Une bonne volée pour nous calmer... Nous récidivons. Combien de temps serons-nous tenus en laisse? Un peuple ne se détourne pas aussi facilement qu'un avion.

On comprend mieux maintenant que ce qui nous manque le plus ce sont des institutions économiques et politiques qui fassent le poids. Du pouvoir. Des institutions autochtones. Un pouvoir décisif qui soit vraiment le nôtre. Nous n'avons pas besoin d'entrepreneurs-météores, comètes longues d'allégeance courte, qui ne font que rassembler un temps nos ressources pour mieux en remettre le paquet à ceux qui s'engraissent déjà de notre substance. Nous n'avons que faire du "rôle social" de l'entreprise et de ses "relations publiques". Le "respect des cultures" par la multinationale ne nous intéresse même pas. La question n'est pas de sauvegarder quelques valeurs culturelles ici et là. Nous voulons un pouvoir économique qui se mêle intimement à l'expérience collective et s'en rende solidaire. Nous voulons un pouvoir politique qui réponde aux impulsions émanant de sa collectivité. Un pouvoir transparent aux siens, un pouvoir légitime.

Notre pauvreté d'imagination provient de nos conditionnements de colonisés, de nos réflexes d'imitation à réaction. La créativité se puise pourtant à la source de l'expérience collective. L'inspiration passe par l'identification. Il faut être quelqu'un de quelque part pour innover. En lieu et place de produits qui renforcent nos conditionnements, il nous faut des biens et services qui traduisent notre expérience, qui portent nos aspirations, qui expriment notre souffrance. Des thèmes collectifs, comme celui de l'exilé, des imageries comme celles de l'hibernation et du réveil printanier, une tradition, comme l'interminable combat québécois pour la libre disposition de lui-même, attendent une mise en forme matérielle et symbolique à laquelle chaque Québécois pourra s'identifier. Soulager les angoisses de son peuple, anticiper sa personnalité future plutôt qu'aggraver ses complexes ou exploiter ses "cordes sensibles".

Que les industriels s'équipent d'antennes sensibles capables, à la manière des artisans et des artistes, de détecter le précieux filon et l'on reparlera de la culture, désormais assurée d'assises solides. On ne peut toujours compter sur "le jet héroïque d'une immense volonté". Il nous faut des structures d'accueil qui retiennent l'eau de la source et la canalisent de tous côtés en un système d'irrigation de la terre. La culture a besoin de moyens matériels pour vivre et grandir à l'aise. Nécessaire accouplement "du sens et de la puissance"⁷, de la signification et du pouvoir. Que cela se fasse et l'on reparlera longtemps de ces industriels qui auront remporté le test d'allégeance à leur peuple. Alors, le cours récent de notre expérience collective n'aura pas été le dernier.

Conclusion

Comme expérience collective, la culture c'est bien autre chose que ses fonctions ou ses visages d'époque. La culture, c'est la tradition vivante d'un sujet collectif qui tend vers son accomplissement. Une allégeance collective à la vie.

Notre expérience collective éprouve présentement le plus pressant besoin d'une très forte structuration. Nous avons marché de changement structurel en changement culturel, il nous faut maintenant avancer du changement culturel au changement structurel. Renforcer tout ce que nous possédons d'autochtones comme structures. Et en créer d'autres également autochtones.

Au premier chef, l'État, puisque la lutte entre l'État national et les entreprises multinationales s'annonce comme un des enjeux du dernier quart de siècle. Laissera-t-on la multinationale assumer la double succession de l'Église? L'État doit s'arc-bouter sur le territoire national et se faire le maître-d'œuvre du développement. L'État, reflet et point d'appui de la nouvelle identité québécoise.

(7) Voir Georges Balandier, *Sens et puissance*, P.U.F., 1971.

En second lieu, l'Église. Cette universelle, accoucheuse de nations à qui elle a fourni le ciment national, n'a pas terminé son rôle. Notre première "multinationale" s'est servie de nous autant qu'elle nous a servis. Quelques années ne peuvent mettre fin à une identification séculaire. Affaiblie, retraitée, l'Église voit l'époque voler à son secours en un sens. La civilisation de la modernité n'a plus beaucoup de significations à offrir. L'Église possède une longue expérience des besoins de significations des gens. Les sensibilités ont changé, mais les besoins de transcendance et de communauté demeurent. L'expérience mondiale de la modernité, comme pouvoir, idéologie et civilisation, démontre que la religion ne détenait pas le monopole de l'aliénation. Prométhée va se faire rassurer chez le "guru". Les rejetés du système ne sont-ils pas "les plus petits d'entre les miens"? Les exilés politiques qui se heurtent aux portes fermées des ambassades ne dédaigneraient pas trouver quelque "monastère" sur leur route. Le bas-clergé a déjà pris parti. Le haut-clergé, occupé à l'analyse autopsique de sa subvention "moyens-fins" commence à en être lui-même touché. Le modèle par excellence de la signification, cette relation unique au monde, l'Église l'a proposé pendant des siècles. Elle sait depuis toujours que l'homme est autre chose qu'une vibration, un module ou une particule.

Parmi nos institutions économiques, le mouvement coopératif a peut-être le plus contribué à retenir notre substance collective. Profondément autochtone, il plonge des racines dans notre Histoire, se nourrit au terroir, s'étend au territoire. Comme entrepreneurs, certains coopérateurs n'ont rien à envier à personne. En quête "d'entrepreneurship", on n'a pas assez regardé de ce côté, semble-t-il. Qualifié de traditionnel, le mouvement coopératif a désormais pignon sur rue et voit s'accrocher à lui des aspirations nationales et sociales. Sa taille, son originalité, sa fidélité justifient les unes et les autres. C'est beaucoup lui demander quand même. N'empêche que l'éclatement de l'homme libéral en "homo economicus", "homo politicus", "homo socius", en un mot, en spécialisations distantes et incommunicables, trouve un commencement de réponse dans une formule

coopérative qui intègre le social, l'économique et le politique au sein de l'entreprise. L'homme n'y est pas non plus réduit à la dimension production-consommation. Doté d'une règle du jeu coopératif, le mouvement pourrait jouer un rôle majeur dans le développement du Québec, équilibrant d'autant le rôle de l'État. Le mouvement coopératif fait la preuve que l'on peut, à l'époque moderne, compter sur le vieux fonds québécois.

Le syndicalisme d'agriculteurs, d'ouvriers, d'enseignants, de professionnels, constitue un ensemble institutionnel qui a aussi contribué à retenir notre substance. Sorti tout droit de la cuisse de l'Église, comme le mouvement coopératif et l'État, il se heurte au pouvoir décuplé de la multinationale. La grève de l'amiante, c'était une autre époque. Les affrontements d'aujourd'hui et de demain seront, sont déjà beaucoup plus fondamentaux pour la continuation des expériences nationales. Les États n'ont pas encore compris qu'il y va de leur salut, comme États nationaux, de s'allier au syndicalisme plutôt que de voir en lui leur "ennemi public numéro un". Tout au moins, le considérer comme partenaire du jeu social, sorte d'associé-rival. Par ce biais, et grâce à une législation favorable en ce sens, quantité de rejetés du système, acculés à la dépendance chronique, auraient l'occasion d'effectuer leur rentrée dans la responsabilité collective. Héritage et projet leur redeviendraient accessibles.

L'entreprise privée — la multinationale prenant amplement soin d'elle-même — est conviée à s'arracher à ses problèmes de survivance à chaque tournant de génération pour entrer, comme partie intégrante de l'expérience collective, en formant un réseau institutionnel qui se tienne. Pourquoi accepterait-elle indéfiniment "le socialisme des riches", ces relations d'intimité douteuse entre la grande entreprise étrangère et l'État national, au détriment du "capitalisme des pauvres" qui lui est dévolu comme tout partage? Pourquoi se satisferait-elle d'un régime de "sous-traitance"? L'entreprise québécoise ne peut plus se contenter d'un rôle de citoyen de seconde zone chez nous. L'entreprise étrangère ne peut sûrement pas jouer à sa place ce rôle de support de notre culture. Beaucoup d'hommes d'affaires québécois sont parfaite-

ment capables de relever le défi de rendre profitable à eux-mêmes et à la collectivité le filon d'une tradition séculaire. L'entreprise québécoise, rassemblée en institution, pourrait jouer au même titre que le mouvement coopératif, le syndicalisme et l'État, un rôle de partenaire majeur du jeu social. Quelle contribution à la collectivité!

Un domaine d'urgence nationale pour le sujet collectif québécois et sa culture, c'est le secteur des media d'information. Les industries modernes de la persuasion ont une puissance "socialisatrice" équivalente à celle de l'Église, de la famille et de l'école réunies... d'autrefois. Institution d'importance stratégique majeure à notre époque les media d'information forment un réseau qui, jour après jour, diffuse livres, périodiques, journaux, images, symboles, idées, nouvelles, modèles, vedettes, langages, connaissances, dont l'ensemble compose une sorte d'utérus culturel de la société. Voici que par le "libre jeu" de la concentration économique se profile, derrière cette institution vitale, l'ombre du pouvoir parallèle de la multinationale laquelle ne connaît d'autre loyauté que la sienne. Seule une collectivité, entretenue dans l'ambivalence indécise comme la nôtre, peut hésiter à prendre le contrôle d'une telle puissance.

Pénélope chaque jour tisse sa toile et chaque soir la défait. N'écartant nettement aucun prétendant, elle n'en retarde pas moins tout engagement définitif avec l'un ou l'autre d'entre eux. Dans l'attente d'Ulysse qui tarde tant. Peut-être craignons-nous, par instinct de peuple peu nombreux, la cassure qui nous diviserait irrémédiablement. Dans l'intervalle, le Québec "se fait" et "se défait" tous les jours. Nous prenons notre temps, afin de mieux basculer d'un seul bloc le moment venu. Peut-être. Pourvu que ce soit "du bon bord".

Notre expérience collective est animée d'un vouloir vivre collectif dont la légitimité a dépassé la simple volonté de "survivance". Mais la turbulence secoue l'appareil, les interférences brouillent les ondes, une spirale menace de happer le véhicule hors de contrôle du personnel navigant. Vite, complétons les instruments de bord et mettons-y les gaz pour effectuer le virage pendant qu'il en

est encore temps. Déjà, l'on entend les premiers craquements des vieux États continentaux pris en tenaille sous la double poussée des entreprises multinationales et des régionalismes en quête d'identité. L'ère de la décolonisation intérieure commence.



Pour mieux connaître Groulx

par Pierre Trépanier

Rarement des heures consacrées à la lecture m'auront paru aussi agréables, aussi stimulantes. C'était des heures en compagnie de Lionel Groulx. Je les dois, vous les devrez, à Georges-Émile Giguère, à un groupe de collaborateurs sous la direction de Maurice Filion et surtout à Guy Frégault¹. Frégault qui nous revient pour la dernière fois avec une œuvre remarquable par l'esprit qui l'anime, par la pensée et le style. Aucun disciple de Groulx n'a été plus digne de lui, littérairement parlant, que Frégault. Les deux manifestent une commune ferveur disciplinée, une rigueur, une élévation exemplaires, servies par un admirable talent d'écrivain, avec, chez Frégault, plus de sobriété. Ce qui m'a toujours le plus touché chez Groulx, c'est la tension vers l'idéal choisi et la sévérité qui en est la condition et la rançon. Cette qualité, que partageait Frégault, je ne la retrouve guère, à un degré aussi éminent, que chez Victor Barbeau.

Georges-Émile Giguère a écrit une biographie populaire, sans prétention, promise sans doute à une large diffusion. Le récit, un peu capricieux, n'est pas recitiligne, laisse place souvent aux commentaires. L'auteur a beaucoup insisté sur le milieu physique et l'environnement humain qui ont fait Groulx. Avec raison: *les Rapailages* le disent assez pour qu'il ne soit pas permis d'en douter. Même signification du débat sur le régionalisme en littérature. Une conclusion fondamentale, donc, à retenir car d'autres auteurs y font écho: le fondement solide de la pensée de Groulx est populaire, c'est l'identité profonde, l'instinct du peuple. Dans les termes de Frégault, c'est le "patriotisme" de Groulx. La doctrine de Groulx est l'édifice intellectuel que l'homme instruit a élevé sur ces fondations: le "nationalisme" de Groulx, toujours d'après Frégault. Dans le premier cas, culture populaire; dans le second, culture savante. Giguère rappelle ensuite les interactions du catholicisme et du nationalisme qui rendent compte de l'édification

(1) G.-É. Giguère, *Lionel Groulx, Biographie, "Notre État français, nous l'aurons!..."*, Montréal, Bellarmin, 1978.
M. Filion, sous la dir. de, *Hommage à Lionel Groulx*, (Montréal), Leméac, (1978).
G. Frégault, *Lionel Groulx tel qu'en lui-même*, (Montréal), Leméac, (1978).

progressive dans la conscience de Groulx, d'abord, puis dans ses écrits, de son exigente synthèse. Une synthèse, il faut le reconnaître, qui n'est plus accordée au Québec contemporain car celui-ci n'est plus une *chrétienté*. La société québécoise a éclaté, elle est pluraliste. Or, aux yeux de Groulx, la foi était indispensable, fondement, ciment, justification, garde-fou de sa doctrine. Ce que Groulx couchait dans son testament, en parlant des Québécois, qui oserait l'écrire en 1978: "(...) petit pays et petit peuple qui, parce que catholiques, m'ont toujours paru la grande entité spirituelle en Amérique du Nord." Je ne déplore rien et ne juge pas: je constate. L'actualité de Groulx est ailleurs.

Giguère examine aussi la question: le nationalisme de Groulx était-il séparatiste? Sa réponse n'est pas fausse, mais elle n'est pas satisfaisante. Il y répond un peu à la manière de Groulx, avec plus de subtilité que de clarté. Groulx, affirme-t-il, n'était pas séparatiste. Mais il ajoute, du même souffle: "Un parti politique qui propose avec la souveraineté de multiples associations n'est pas davantage séparatiste, terme qui convient mieux à tous ceux qui refusent ces associations, avec la souveraineté, l'autonomie et l'indépendance politique (p. 157)." C'est esquiver, me semble-t-il, le fond du problème.

Dans *Hommage à Lionel Groulx*, François-Albert Angers envisage la question d'une manière qui n'est pas sans analogie avec celle de Giguère:

Mais finalement, insistera-t-on, Groulx était-il oui ou non indépendantiste? La question ainsi posée (...) est sans issue parce qu'elle part d'une problématique de combattants qui tendaient à classer les Canadiens français en deux catégories: ceux qui appuyaient formellement le mouvement indépendantiste — ce que Groulx n'a jamais fait — et les autres, qui sont pris forcément alors comme les fédéralistes, dans le sens péjoratif de faire passer avant tout la Confédération, quoi qu'il arrive au Québec (p. 27).

C'est encore déplacer le problème. Mais les deux auteurs s'entendent évidemment pour affirmer que le nationalisme de Groulx était d'abord québécois et que sa logique mène, en définitive, à l'indépendance. C'est de Frégault que viendra l'explication la plus convaincante.

La contribution de M. Angers à notre connaissance de Groulx réside dans l'insistance qu'il met à voir dans ce dernier un homme politique, au sens large du terme. Frégault dira: un homme d'action.

Hommage à Lionel Groulx comprend plusieurs autres textes intéressants, tel celui de Benoît Lacroix sur la religion de Groulx, des témoignages et des inédits sans compter la chronologie dressée par Madame Juliette Lalonde-Rémillard, utile sans doute, mais qui ne remplace pas celle, beaucoup plus détaillée, que propose Jean Genest dans le numéro spécial de *l'Action nationale* intitulé "Lionel Groulx, ptre" (juin 1968).

J'ai dit, dans les pages de cette revue, toute l'admiration que suscitait en moi la *Chronique des années perdues* de Guy Frégault. C'est avec la même admiration que je salue, du même auteur, *Lionel Groulx tel qu'en lui-même*. Cet ouvrage-ci m'apparaît d'ailleurs comme la suite de celui-là. Les deux nous aident à approfondir notre connaissance du Québec. Raconter Groulx avec la perspicacité de Frégault, c'est expliquer Groulx; expliquer Groulx, c'est expliquer le Québec.

Frégault a voulu être *véridique* et *tendre* dans son analyse de Groulx. À ne considérer que la logique implacable de certains passages, on perd de vue la tendresse. Mais, quand on ressaisit d'un geste ces deux cents pages, une fois la lecture achevée, on prend conscience de toute la tendresse disciplinée qui voudrait frémir à chaque paragraphe. Quand on parle de Groulx, l'hommage, pour être digne de son objet, ne peut être que la vérité. Vérité sur un homme, vérité sur un peuple et un temps qui l'ont fait et qu'il a faits. Le lecteur trouvera dans ce livre l'une des interprétations les plus lucides et les plus profondes de notre 20^e siècle. Qui, par exemple, mieux que Frégault, peut parler de la révolution tranquille? Mais ce livre n'est pas qu'une œuvre d'historien: on y puisera des aperçus qui sont d'un fin observateur, des réflexions qui sont d'un grand moraliste, au sens le plus noble du terme, au sens qu'il faut l'entendre quand on dit que Groulx, Barbeau et Frégault sont des moralistes. Et tout cela, je le répète, sans complaisance aucune, avec le souci de ne rien celer et de faire face. Ain-

si comment contester la justesse de l'observation suivante?

L'opinion canadienne-française a toujours abrité deux tendances majeures: d'un côté, une majorité qui s'accommode du monde comme il va, accueillante au loyalisme, patiente avec les impérialistes, parlant anglais avec les anglophones, cliente des partis traditionnels, conservatrice, quelle que soit son étiquette, sage avec le clergé, pensant plutôt librement avec ceux qui, sans trop de bruit, en font autant, prenant ses idées à l'étalage et faisant son nid où elle peut; de l'autre, une minorité qui, comme toutes les minorités, se prend volontiers pour une élite, s'applique à redresser les sentiers et les esprits, peuple les sociétés nationales, proclame son attachement à la langue française, lit la bonne presse et parfois les bons livres, manifeste une humeur généralement maussade, incline au cléricanisme, exalte les valeurs rurales et se définit comme nationaliste (p. 159-160).

J'ajouterais: ils sont moins nombreux qu'on croit les Québécois qui n'ont pas varié, qui n'ont pas vu dominer, selon les méandres de leur existence, tantôt une tendance, tantôt l'autre, quand ce n'est pas un mélange des deux.

Elles sont à méditer aussi les lignes où l'auteur nous convie à réfléchir sur la tentation passéiste (p. 43). Et peut-on exprimer de façon plus saisissante la continuité nationaliste au Québec?

Il importe peu que, dans l'immédiat, la formule [Maître chez nous!] ait été tirée de la rédaction d'un fonctionnaire; elle avait sa source dans l'action de Groulx, qui avait elle-même sa source dans son école; et celle-ci avait mieux que des devanciers: une histoire avant elle, qui se confondait avec l'histoire (p. 169).

La continuité nationaliste et sa légitimité, puisqu'il faut encore la défendre². Car le patriotisme, le nationalisme équilibré — arbitrage cohérent entre les libertés individuelles et les réalités collectives dont elles ont besoin pour leur épanouissement — ne sauront être qu'un humanisme: il vient de très loin,

(2) Cf. M. Morin et C. Bertrand, "Dénationaliser l'État", *Le Devoir*, 18 mai 1978 p. 5; 19 mai, p. 5-6; 20 mai, p. 5 et 23 mai, p. 5.

de la nécessité, de la dignité aussi, d'appartenir à cette espèce humaine, dont c'est l'inéluctable, obscur et magnifique destin que de voir l'épanouissement de l'être unique passer par les contraintes et les chances d'une communauté fraternelle (p. 228).

Aucune digression dans ce qui précède. Il est toujours question de nous, donc de Groulx. Groulx en effet a été poussé par l'élan vital de son peuple en même temps qu'il a été freiné par les contraintes pesant sur celui-ci. Les attitudes de Groulx, "dans leurs variations, jusque dans leur recherche d'une difficile cohérence, [...] ne font que reproduire les aspirations déçues et les angoisses de la collectivité dont il est issu" (p. 222). Groulx s'est contredit. Non pas bien sûr sur sa passion catholique et française, son indéfectible attachement à l'idée de libération économique et politique de sa nation, au rêve qu'il caressait pour elle d'un avenir de dignité et d'accomplissement. Non, mais sur le point très précis de l'indépendance. Une évolution circulaire, qui embarrasse visiblement l'auteur intègre et sincère des *Mémoires*. La vérité est que Groulx indépendantiste à sa façon en 1922, ne l'est plus en 1935 et 1937. La vérité est que ce n'est pas Bourassa qui s'est éloigné de son credo nationaliste canadien, mais Groulx, en 1922, pour y revenir dans les années trente. Bourassa soutenait les mêmes idées dans les années 1920 qu'au début du siècle, au moment de son échange de vues franc et direct avec Tardivel, indépendantiste affiché. La vérité est que la célèbre formule de l'État français a connu, suivant les époques, des glissements de sens, tantôt État indépendant, tantôt province consciente de sa mission. Groulx avait le droit d'évoluer, puis de chercher, en toute sincérité, son unité. Nul ne le lui disputera. Mais l'historien qui se penche sur lui a le devoir de découvrir pourquoi il a varié. L'explication est complexe, comme le phénomène. Elle ne diminue en rien notre admiration pour Groulx, mais nous le rend plus attachant dans sa pénible quête, pour son *petit peuple*, d'un destin à la mesure de son histoire.

Pour Frégault, Groulx est plus homme d'action qu'historien. Entendons-nous. Il s'agit d'une question de degré dans l'excellence. On ne conteste pas la valeur éminente de son œuvre historique. Mais Groulx a lui-

même avoué que ce sont ses supérieurs qui lui ont confié cette tâche, que, par obéissance, il a acceptée. Il sera toujours tiraillé entre son penchant pour l'action et son devoir d'état. Frégault a raison de conclure son premier chapitre ainsi: "figure de maître et de directeur spirituel, mais véritablement et par-dessus tout figure de chef" (p. 51). Ici il y a un paradoxe. Parce que clerc, Groulx ne pouvait aller jusqu'au bout de sa trajectoire de chef national; d'une certaine manière, pourtant, il a été un chef national parce qu'il était clerc. C'est ce qui amène Frégault à porter un de ces jugements limpides dont il a le secret.

Voilà un corps [le clergé] trop rapidement qualifié de dominateur, alors qu'il n'est que dominant, et dominant parce que, en même temps que la responsabilité dont elle fait, à tous les sens du terme, l'économie, la société canadienne-française lui abandonne une fonction que la nation assume dans la plupart des pays libres [i.e. l'éducation]. Même divisé, loyaliste en haut, patriote en bas — cela en très gros: il faudrait ici plus que des nuances —, ce clergé se révèle plus qu'aucun autre corps en mesure de soutenir les sujets d'élite que le peuple lui fournit; de tous les ordres, c'est probablement celui dont les assises populaires sont les plus larges et sûrement celui dont les idéaux sont les plus élevés. Le talent de Lionel Groulx peut s'y développer; il le peut, ce qui importe aussi, dans une relative sécurité (p. 51).

Le chapitre 2 étudie Groulx en tant qu'historien. Il montre jusqu'à quel point Groulx écrivait l'histoire pour préparer l'avenir; jusqu'à quel point son interprétation s'enracinait dans le vieux fonds de culture du Canada français (patriotisme et messianisme). L'auteur met à nu ce qui lui semble une faille logique dans la synthèse qu'a élaborée Groulx de notre passé collectif, dans sa magistrale *Histoire du Canada français*: l'évolution constitutionnelle y est décrite, comme un enchaînement de victoires arrachées à la Grande-Bretagne et au Canada anglais, couronnée par l'ultime victoire de 1867. Pourtant, au lendemain de 1867, tout se gâte. Groulx la plupart du temps accuse la veulerie des hommes politiques, mais il lui arrive de mettre en cause les structures. En outre, dans son *Histoire du Canada français*, l'entité politique qui passe de l'autonomie à l'indépendance, ce n'est pas

le Canada français, mais le Canada tout court. Ici encore se profile la grande ombre de Bourassa; ici encore s'appesantit sur l'historien la masse des idées reçues. Comme son nationalisme, l'œuvre historique de Groulx paraît ambiguë parce qu'elle marque une transition, que dans l'ensemble Groulx ne réussit pas complètement. À certains moments privilégiés, il a opéré cette transition de façon claire et nette, pour ensuite se laisser ressaisir par les contraintes idéologiques de son temps. La grande actualité de Groulx réside dans ces moments de lumière qu'ont partagés l'homme d'action et l'historien.

Les deux derniers chapitres analysent l'évolution idéologique de Groulx. L'interprétation de Frégault repose sur la lutte que se font en Groulx l'instinct populaire et la culture savante, le patriotisme et le nationalisme, le fond de choses et la formule nationaliste, Groulx tel qu'en lui-même et Bourassa. L'actualité de Groulx date de 1922. Même quand le maître sera revenu à l'ambiguïté du juste milieu, les disciples, la jeunesse continueront à l'écouter à cause de 1922. En 1922, Groulx est donc sorti du rang, idéologiquement parlant, pour prendre contact avec le fond des choses, de l'histoire, du pays, pour renouer, dans les termes de Fernand Dumont, avec le mythe de la genèse, avec le nous-mêmes³. Qu'a proposé Groulx en 1922? Pourquoi après est-il rentré dans le rang, tout en entretenant le feu sacré pour le passer aux générations futures?

En 1922, Groulx était indépendantiste. Son indépendantisme était cependant en quelque sorte passif et conditionnel parce qu'il s'entourait de prudences. On prévoyait l'écroulement prochain de la Confédération. Il fallait se préparer. Il n'en reste pas moins que Groulx, malgré ses précautions, avait posé le problème dans sa juste perspective et qu'il avait mis en cause les structures et non plus seulement les hommes. Personne ne s'y trompait: c'était un manifeste indépendantiste. Il eut l'effet bombe. Écoutons Groulx, il va à l'essentiel:

— La preuve est faite: depuis la Confédération, nous avons discontinué la race; ce fut l'arrêt soudain d'une

(3) F. Dumont, "Actualité de Lionel Groulx", *Hommage à Lionel Groulx*, op. cit., p. 55-80.

histoire, l'interruption d'un effort qui, depuis deux cents ans, coordonnait laborieusement vers leur fin naturelle les énergies de la Nouvelle-France (p. 183).

Les structures (dualisme) sont coupables autant sinon plus que les hommes:

— Cette aspiration [vers la fin naturelle], le dualisme politique de 1840 et de 1867 l'a affaiblie, parce que l'idéal qui est un, ne peut souffrir ces dédoublements. C'est donc elle, la vieille espérance des ancêtres, qui seule, dans le passé, a su tenir le rôle et la dignité d'une fin, c'est elle qu'il faut ranimer. Elle est d'ailleurs dans la logique de l'avenir; elle jaillit de notre histoire comme sa fleur naturelle; et c'est elle, au fond, avec ses faibles lueurs subsistantes, qui nous a empêchés de sombrer totalement (p. 184).

C'est Groulx tel qu'en lui-même qui parle. Pas le disciple de Bourassa. Un Groulx affranchi des thèmes du nationalisme officiel. Un Groulx visionnaire. Ou encore, dans la prose somptueuse de Frégault:

C'est ainsi que le petit prêtre encore un peu campagnard, avant de devenir un personnage très distingué, de prendre toute sa stature de chef et de s'entourer de toutes les prudences du sage, aurait soudain assumé les aspirations muettes et les rêves jamais oubliés du "petit peuple" en qui il ne voyait pas encore une masse inerte. À travers les alluvions des doctrines, au-delà des œuvres éphémères de l'histoire à demi savante, perçant les épaisseurs de papier du "nationalisme" d'ici et d'ailleurs, il aurait atteint ce que cachent les apparences et découvert, au sens propre, un fond immuable, à la fois souvenir et projet, doute et certitude, conscience et tourment. Alors, il aurait eu la vision de la patrie: *patria*, pays des pères. C'est ce qu'il montre aux fils. Peu important, après cela, les éclaircissements convenables qu'il s'ingénie à formuler et les formules qu'il emprunte à l'actualité. Le "vent qui passe" n'emporte pas tout. Permanente, la vision continue d'émerger des systèmes qui changent (p. 227).

En d'autres termes, Groulx a voulu par la suite filtrer la lumière trop vive de la vision:

Sentiment spontané, son patriotisme est québécois. Il vient du fond de l'histoire et du fond du pays. Cependant, cultivé, travaillé, documenté, réfléchi — c'est le mot juste —, réfléchi, mais attention! dans le miroir des notions savantes que véhiculent l'expression littéraire du na-

tionalisme français⁴ et surtout le nationalisme canadien de Bourassa, il se constitue en système et devient le nationalisme canadien-français de l'entre-deux-guerres (p. 128).

Même dans son texte de 1922, Groulx multipliait les précautions; cette tendance devait aller en s'accroissant jusqu'à occulter presque parfois le caractère proprement québécois de son nationalisme. Pourquoi? Triple prudence, répond Frégault: prudence ecclésiastique, prudence politique et prudence de chef. Un chef a besoin de troupes, nombreuses, le plus nombreuses possible. Il ne pouvait trop devancer l'opinion publique de peur de perdre son audience, comme il était arrivé au franc et trop entier Tardivel.

Mais l'idée indépendantiste n'était jamais bien loin chez Groulx. Il tenait à maintenir une certaine tension des énergies. En 1962, il proférera une nouvelle prophétie: "[...] dans quarante, peut-être trente ou même vingt-cinq ans, — l'histoire va si vite — l'indépendance deviendra l'inévitable solution" (p. 218).

Voilà ce que, sur Groulx, nous apprend Frégault, en vérité et en toute tendresse, dans son beau livre, qui est son testament tout autant que la *Chronique des années perdues*. Celui-là ne trahit plus la lassitude de celle-ci. Entre les deux, s'est interposée la surprise du 15 novembre. Depuis 1960, "une lente 'ressaisie' s'opère" (p. 236). Depuis lors, les Québécois s'occupent "à rassembler les éléments d'un projet de société" (p. 237). L'histoire retiendra sans doute, à la source de cette ressaisie, parmi d'autres facteurs et d'autres acteurs, "un petit homme en noir qui faisait des conférences" (p. 237). Frégault a écrit, à la dernière ligne de sa dernière page: "Qui vivra verra" (p. 237). Conclusion laconique à de si lumineuses évocations. Ses yeux, trop tôt fermés, ne verront pas. Sa plume s'est arrêtée de courir sur le papier, pour notre malheur.



(4) Après ce livre, on ne peut plus douter de l'influence de Maurras et de son mouvement sur Groulx, quoi qu'en ait dit ce dernier.

La montée de l'exogamie chez les jeunes francophones hors Québec ⁽¹⁾

une cause majeure de l'assimilation croissante
des minorités canadiennes-françaises.

*par Charles Castonguay,
département de Mathématiques,
Université d'Ottawa.*

(1) Les résultats de cette étude ont été présentés aux rencontres annuelles de la Northeastern Anthropological Association et de la American Ethnological Society tenues à l'Université Laval du 17 au 19 mars 1978. La recherche a été financée par des subventions du Centre international de recherche sur le bilinguisme de l'Université Laval, et de l'Université d'Ottawa. Les opinions exprimées par l'auteur n'engagent en rien l'une ou l'autre de ces institutions.

En marge des analyses actuelles de la situation des minorités canadiennes-françaises, il nous paraît utile de souligner un aspect du mécanisme de leur assimilation que le recensement de 1971 nous a permis d'approfondir, soit celui de l'exogamie linguistique.

Dans *Les héritiers de Lord Durham*, la Fédération des francophones hors-Québec (FFHQ) a déjà souligné la forte incidence de l'exogamie sur l'anglicisation des minorités francophones. En effet, au recensement de 1971, dans huit des neuf provinces autres que le Québec, plus de 90% des personnes de langue maternelle française qui se sont déclarées mariées à un conjoint de langue maternelle non-française, se sont également déclarées de langue d'usage anglaise. La relation entre exogamie et anglicisation serait par ailleurs un peu moins rigoureuse au Nouveau-Brunswick, où le taux d'anglicisation des partenaires de langue maternelle française dans de tels mariages mixtes se situait autour de 80%. À cette nuance près, on peut dire qu'à l'extérieur du Québec, dans la quasi-totalité des cas, l'exogamie linguistique s'accompagne de l'adoption de l'anglais comme langue principale de communication au foyer.

Dans le même rapport, la FFHQ a d'autre part confirmé la croissance du taux d'anglicisation des générations minoritaires plus jeunes par rapport à celui de leurs aînés. Il vient alors tout naturellement à l'esprit d'examiner le taux d'exogamie par groupe d'âge chez les minorités de langue maternelle française. Car en autant qu'exogamie et anglicisation soient reliées, on s'attendrait à observer une augmentation dans la proportion des mariages mixtes contractés chez les jeunes minoritaires, en comparaison avec le taux d'exogamie de leurs aînés. Le tableau ci-dessous établit effectivement une tendance très régulière vers une exogamie accrue chez les jeunes francophones hors Québec.

En analysant de plus près les données de ce tableau, nous supposons d'une part que la proportion de mariages mixtes observée, par exemple, chez les personnes âgées de 65 ans ou plus en 1971 et qui cohabitaient encore avec leur conjoint, témoigne assez fidèlement du taux d'exogamie en vigueur chez les jeunes adultes

minoritaires il y a quelque quarante ou cinquante ans. D'autre part, nous supposons que la fraction de mariages mixtes observée auprès de minoritaires âgés de 15 à 24 ans et déjà mariés en 1971 se maintiendra approximativement chez les nombreux célibataires de ce même groupe d'âge qui ne se marieront que plus tard. De cette façon, les taux d'exogamie observés en 1971 en aval et en amont de l'âge moyen auquel une personne se marie nous renseignent sur les taux d'exogamie passés et à venir, et le champ d'information qu'offre notre tableau s'étend au total sur quelque cinq ou six décennies.

Si on admet ces deux types d'hypothèses, les données de 1971 conduisent directement à un certain nombre de réalités démolinguistiques massives.

POURCENTAGE DE MARIAGES MIXTES CHEZ LES PERSONNES
MARIÉES DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE,
PAR GROUPE D'ÂGE, RECENSEMENT DE 1971.

	15-24 ans (%)	25-34 ans (%)	35-44 ans (%)	45-54 ans (%)	55-64 ans (%)	65 ans et plus (%)
Terre-Neuve	42	42	31	46	38	50
Île-du-Prince-Édouard	55	41	34	18	17	15
Nouvelle-Écosse	49	42	37	31	23	17
Nouveau-Brunswick	13	12	11	9	7	5
Ontario	35	34	31	28	23	17
Manitoba	46	41	35	28	23	18
Saskatchewan	59	55	47	38	33	23
Alberta	57	56	51	43	35	29
Colombie Britannique	68	63	60	60	56	47

Premièrement, dans le temps d'un demi-siècle, c'est-à-dire en parcourant le tableau en allant du groupe des 65 ans et plus jusqu'à celui de 15 à 24 ans, le taux d'exogamie chez les minoritaires de langue maternelle française aura approximativement triplé à l'est du Québec, sauf à Terre-Neuve, et doublé à l'ouest, sauf en Colombie Britannique. Si l'on préfère, on peut interpréter les données du tableau en termes d'endogamie: par exemple, on pourrait alors dire qu'il y a cinquante ans, environ 85% des Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard ou de

la Nouvelle-Écosse choisissaient un conjoint parmi leur groupe linguistique, alors que vers 1971 ce pourcentage était tombé à 50% dans ces deux provinces. Le taux d'exogamie à Terre-Neuve et en Colombie se situait déjà à environ 50% il y a cinquante ans, et la variation irrégulière des taux d'exogamie par groupe d'âge à Terre-Neuve s'explique sans aucun doute par la présence conjoncturelle relativement importante d'ouvriers franco-qubécois au Labrador en 1971. Règle générale, donc, de décennie en décennie les mariages mixtes sont devenus de plus en plus fréquents chez l'ensemble des neuf minorités.

Deuxièmement, dans toutes les provinces en question sauf au Nouveau-Brunswick et en Ontario, au début de la présente décennie à peu près la moitié des nouveaux mariés minoritaires choisissaient un conjoint de langue maternelle non-française. Comme nous l'avons vu, la vaste majorité des couples linguistiquement mixtes dans ces provinces choisissent l'anglais comme langue principale à la maison et leurs enfants éventuels seront donc à peu près tous de langue maternelle anglaise. En d'autres mots, au rythme atteint par les mariages mixtes dès 1971, les minorités de langue maternelle française dans chacune de ces provinces perdent la moitié de leur relève naturelle. Ce manque se situerait au tiers de la relève en Ontario, et à un dixième au Nouveau-Brunswick, vu que le taux d'anglicisation au sein des mariages mixtes dans cette dernière province ne s'élève qu'à 80%.

Par conséquent il n'est nullement surprenant que pour la première fois dans l'histoire du Canada, le recensement de 1976 a indiqué une diminution en chiffres absolus de la population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec. (Voir *Le Devoir* du 7 mars dernier, p. 5.)

Troisièmement, le fait que chez chaque minorité le taux d'exogamie est le plus élevé justement chez le groupe d'âge le plus jeune, soit les 15 à 24 ans, laisse prévoir des taux d'anglicisation futurs encore plus élevés que ceux observés par la FFHQ chez les jeunes adultes minoritaires à partir des données de 1971. Car la grande majorité des jeunes minoritaires de 15 à 24 ans n'étaient pas encore mariés en 1971, et puisqu'il y a toute raison de

croire que leur choix de conjoint et éventuellement de langue d'usage s'alignera sur celui de leurs collègues déjà mariés en 1971, il s'ensuit que le taux d'anglicisation de cette cohorte sera en 1981 encore plus élevé que celui observé en 1971.

Quatrièmement, enfin, la régularité générale de la tendance vers la hausse de l'exogamie dans l'ensemble des provinces permet de prédire avec assurance que les taux d'exogamie et d'anglicisation continueront inévitablement à croître chez toutes les minorités dans l'avenir. Il ne manque surtout pas de faits sociologiques pour expliquer cette tendance et en appuyer le renforcement futur, en commençant par l'estompement graduel des barrières religieuses et l'ouverture progressive d'un marché matrimonial plus vaste et linguistiquement hétérogène suite à la scolarisation, l'urbanisation et la mobilité générale accrues des jeunes minoritaires.

Il paraît donc tout à fait évident et inéluctable que hormis une immigration massive de francophones, dans les sept provinces où le taux d'exogamie a atteint 50% ou plus, les minorités de langue maternelle ou de langue d'usage françaises s'effaceront de plus en plus rapidement. Et avec un taux d'exogamie actuel de plus d'un tiers, la francophonie ontarienne semble irréversiblement vouée au même destin. Un groupe ethnique minoritaire n'a aucun avenir une fois atteint d'un taux aussi élevé de désintégration intérieure. Restent les Acadiens du Nouveau-Brunswick qui, contrairement aux autres minorités, vivent encore suffisamment leur différence pour que leurs jeunes se recherchent assez systématiquement sur le marché matrimonial, et tiennent assez fortement au français comme langue d'usage.

L'examen très sommaire que nous venons de faire de la relation entre exogamie et anglicisation permet de constater la profondeur de l'engagement des minorités francophones dans le processus d'assimilation définitive. Cela fait, que faut-il penser de la dernière trouvaille de Pierre Elliott Trudeau, qui a récemment imploré le gouvernement du Québec de sauver les minorités francophones du Canada anglais? On imagine mal René

Lévesque, qui paraît un homme plutôt libéral, prêcher avec ardeur aux jeunesses canadiennes-françaises de se marier entre eux! Que l'on se rende donc compte à quel point la foi en la ressuscitation des minorités hors-Québec est devenue aussi ridicule qu'illusoire.

Ces réalités démolinguistiques appellent des réajustements politiques importants. Évidemment ni le gouvernement fédéral ni le Québec ne peuvent plus rien pour la stabilisation du français comme langue première dans les huit provinces où le taux d'exogamie a franchi le point de non-retour. Il serait plus réaliste et efficace pour les gouvernements intéressés d'orienter graduellement leur politique auprès des francophonies de ces provinces dans le sens de celle pratiquée auprès des francophonies d'origine acadienne ou québécoise aux États-Unis. Par contre, les Acadiens du Nouveau-Brunswick forment toujours un groupe ethnique qui se tient, et qui de ce fait exige des gouvernements concernés une politique fort différente, et ce non pas seulement sur le plan linguistique, visant la reconnaissance adéquate de son authenticité collective et la promotion efficace de ses légitimes projets d'avenir.



L'ACTUALITÉ SUR LE VIF

Par Patrick Allen

De Léon Dion à P.-E. Trudeau: il faut repartir de zéro!

"On avait l'impression de voir un géant en train de démolir des châteaux de cartes", écrivait Claude Turcotte (*Le Devoir*, 21 septembre 1978). Le professeur Léon Dion "parlait d'abondance et sur un ton presque désinvolte de la direction prise par le gouvernement Trudeau et des efforts sans doute pénibles du Comité mixte du Sénat, des Communes et des partis politiques fédéraux pour relancer la négociation constitutionnelle".

Au co-président de la Commission parlementaire, le sénateur Maurice Lamontagne, le politicologue Dion sut répondre: "Le gouvernement fédéral ne va pas trop vite, il va mal!"

Le projet de réforme constitutionnelle (loi C-60) ne mène nulle part. Le gouvernement devrait cesser sa bilinguisation du territoire canadien. Et il devrait repenser la question constitutionnelle dans le sens d'une ASSEMBLEE CONSTITUANTE. Cette Assemblée, votée par tous les parlements du Canada, serait formée par des députés, des sénateurs et des représentants de groupes organisés. La caractéristique capitale et essentielle de cette assemblée constituante serait sa composition bilatérale, c'est-à-dire le CANADA ANGLAIS et le CANADA FRANÇAIS.

La nouvelle constitution serait ainsi élaborée à DEUX et non à ONZE, contrairement aux conférences fédérale-provinciales. Ainsi, à deux, s'élaborerait un nouveau Canada à partir des DEUX NATIONS ou des deux peuples fondateurs. Selon Marc Laurendeau (*Montréal-Matin*, vendredi 22 septembre), c'est une voix fédéraliste très autorisée que celle de Léon Dion "qui a formulé les critiques les plus pénétrantes" sur le projet de réforme constitutionnelle de M. Pierre-Elliott Trudeau, intitulé LE TEMPS D'AGIR. Toujours selon Marc Laurendeau, le jugement le plus sévère de M. Léon Dion vise la manière: "Au fédéral, on est obnubilé par le Parti québécois et on s'ingénie à singer les plus contestables de ses stratégies étapistes et électoralistes. Or, il s'agit de fonder un pays et non simplement de contrer le Parti québécois".

On peut comprendre, d'après les propos de M. Dion, que les vrais varlopeurs ou pelleteurs de nuages sont plutôt du côté de l'entourage de M. Trudeau qui s'y prend si gauchement pour liquider un adversaire politique de taille, le Parti québécois. Le fédéral en est encore au stade de faire revivre la conception simpliste et dépassée du bilinguisme à travers le Canada, attitude irréaliste.

Pourquoi pas Jean-Marc Léger à la succession du Devoir?

Solange Chapat-Rolland (*Le Devoir*, 21 septembre) avoue ne pas comprendre pourquoi plusieurs amis et administrateurs de ce journal "entaillent" si durement les jours heureux où Michel Roy acceptait de participer à des émissions d'affaires publiques dont elle était l'animatrice et qui put "imposer sa marque, sa personnalité et son autorité".

Les confrères de M. Roy ont aussi exprimé leur opposition unanime aux administrateurs et ont exigé leur participation active à toute décision relative au choix d'un nouveau directeur". Après tant d'années d'hégémonie de M. Ryan, au *Devoir*, on en est arrivé à prendre des solutions et un genre de style beaucoup moins engagé que chez les prédécesseurs. Il y en a même un qui n'est engagé que contre M. Drapeau!

Si les administrateurs ne veulent pas permettre à M. Michel Roy de relever le défi qu'il a relevé en acceptant l'intérim, pourquoi ne pas chercher à rappeler un journaliste de carrière qui a eu le courage de ses convictions pendant plusieurs années au *Devoir* même, M. Jean-Marc Léger?

Un pays qui ose: la Beauce

On a répété aux jeunes: "épargnez, économisez, pensez à votre avenir". On ne leur a pas assez dit: "faites produire votre argent, investissez, bâtissez des industries, ouvrez des commerces, faites fructifier vos richesses naturelles, mettez votre région sur des bases économiques solides!"

Dans la belle vallée de la Chaudière, les Beaucerons ont généralement manifesté une vitalité économique exceptionnelle. Entre les États-Unis et un Canada difficilement accessibles, entourés d'érables et de conifères, les Beaucerons ont dû trimer dur, aller autrefois dans le Maine et le Vermont pour y chercher le minimum vital. Il ne fallait compter que sur soi-même. Avec du courage, de l'intelligence et de l'audace, les Beaucerons ont édifié un empire commercial et industriel. Il s'agit d'un grand nombre de petites et moyennes industries: bois, alimentation, vêtement, transports, services communautaires, fer et acier, etc.

Ils vendent partout au Québec, au Canada et savent exporter à l'étranger. Avec des leaders comme les Lacroix, les Dionne, les Vachon, les Cloutier, les Poulin, etc., ils ne se sont pas contentés d'épargner. Avec le goût du risque, ils ont su investir et donner du travail à une abondante et compétente main-d'œuvre venue du milieu.

Les quelque cent millions de dollars accumulés dans la Beauce par les Caisses populaires, les Caisses d'établissement et les Caisses d'entraide ont contribué à placer la Beauce à l'avant-garde de toutes les régions économiques du Québec. Cet exemple devrait servir aux autres régions comme modèle d'animation économique et sociale. Les ouvriers sont aussi bien payés en Beauce qu'ailleurs. Les patrons sont honnêtes et travailleurs. Le climat est à l'ouverture, à la collaboration entre patrons et ouvriers. Cette ambiance donne une excellente productivité et encourage les investissements locaux. À compter sur soi, puis sur l'aide éclairée des gouvernements, les Beaucerons sont à s'imposer leaders et modèles au reste du Québec.

Gilson est mort à 94 ans

Beaucoup de Québécois connaissent, pour l'avoir lu ou entendu, Étienne Gilson. Ce grand philosophe fut l'auteur de travaux remarquables sur la philosophie thomiste. Ses travaux lui valurent les plus grands honneurs de la part d'universités célèbres comme celles de Milan, Oxford, Washington, Columbia, Toronto et Montréal. Il fut un éveilleur, un très grand écrivain et un

profond penseur. En particulier, c'est lui qui a mis en relief comment saint Thomas a toujours été un des plus grands existentialistes, répondant ainsi à des exigences philosophiques et religieuses de notre temps.

La "petite brochure" d'Ottawa est dangereuse pour l'Ontario!

Le gouvernement fédéral a mis au monde "une petite brochure": *Le temps de l'action*. On la trouve dans tous les bureaux de poste, à la portée de la main, gratuite et sans saveur. Elle fut lancée, le 25 septembre, par M. Marc Lalonde, ministre d'État chargé des relations fédérales-provinciales. Mieux aurait valu, en ce cas précis, un avortement ou une fausse couche!

M. Jacques Parizeau, ministre des Finances du Québec, montra, devant quelques centaines d'hommes d'affaires invités à Montréal par le "Conference Board", comment le gouvernement fédéral inquiète imprudemment les hommes d'affaires canadiens, d'un océan à l'autre. La monnaie canadienne baisse, le chômage augmente et le fédéral, cherchant un bouc émissaire, désigne le Québec! Il suggère que l'Ontario, devant un Québec indépendant, n'aurait aucun intérêt à une entente tarifaire. Par là il nuit aux investissements autant en Ontario que dans le Québec.

M. Parizeau analyse les conditions de la reprise de la croissance économique canadienne: modération des revendications salariales, limitation des dépenses publiques et réduction des impôts. Les tours de passe-passe du gouvernement fédéral, sa volonté d'éponger son déficit en le faisant porter par les provinces, le bris des contrats comme celui de La Prade, son terrorisme économique envers le Québec, ne rendent pas ses "petites brochures" semées à tout vent, bien sympathiques. Le gouvernement fédéral ruine plutôt sa crédibilité et la confiance dans la relance économique. En septembre n'a-t-il pas eu recours au mensonge? En effet un ministre responsable n'a-t-il pas affirmé "laisser flotter librement le dollar" alors que la Banque du Canada vient de révéler: "Durant le mois de septembre, elle a dû dépenser \$1,200,000,000 en monnaie américaine afin de

racheter les dollars canadiens en surplus et qui auraient contribué à une chute plus grave de la valeur du même dollar canadien. Le dollar canadien ne flotte pas librement si on essaie de le renflouer par tous les moyens dirigistes!

Le nationalisme de Lionel Groulx

On redécouvre le nationalisme lucide de Lionel Groulx dans un livre très important écrit par le sympathique Guy Frégault. Celui-ci a bien connu Groulx dont il faillit devenir l'héritier à l'université de Montréal. L'ouvrage (*Lionel Groulx tel qu'en lui-même*, Leméac, 1977) commente les *Mémoires* de Groulx avec une perspicacité que le style rehausse. La rencontre de deux grands noms, Groulx et Frégault, constitue un événement culturel unique. Un paragraphe (page 221) est à retenir:

"Dans les dernières pages de ses *Mémoires*, celles qu'il écrit l'année de sa mort, Groulx prédit que "les plus graves conflits restent à venir". Ils ne s'élèveront pas, pense-t-il, à l'intérieur du Québec mais entre Québec et Ottawa. À Ottawa, il voit "un retour agressif d'une politique centralisatrice" de nature à pousser le Québec sur la pente de "l'agitation constitutionnelle pour des réformes en profondeur qui ont nom: État associé, statut particulier, indépendance à défaut d'égalité". Le maintien du *statu quo* lui paraît comme une impossibilité. Il aura donc prévu le durcissement des positions fédérales, déjà perceptibles, il est vrai, depuis l'entrée en scène de nouvelles vedettes d'origine québécoise dont l'emploi sera de raviver, par l'exemple de leur succès personnel, l'intérêt des francophones envers les institutions et les objectifs fondamentaux de l'État central. Il disparaît trop tôt pour constater que les conflits destinés à se développer, il a raison de l'écrire, entre Québec et Ottawa auront aussi l'effet, secondaire sans laisser d'être important, de diviser le Québec contre lui-même".

Frégault se demande quelle part de ces idées provient de la création collective ou du sentiment de l'historien. Disons, de son intuition profonde guidée par une vie consacrée à écrire l'histoire du Québec!

Enseignement de l'économique

L'enseignement des sciences économiques, selon le ministre de l'Éducation, pourrait devenir obligatoire

pour les élèves du secondaire V, dès septembre 1979. On s'en réjouit et les professeurs d'économie promettent d'être prêts à répondre à ce besoin. Mais il faudra que cet enseignement colle à la réalité du milieu. Il ne peut alors se passer de l'enseignement de l'histoire et de la géographie qui disent la mise en valeur des richesses dont dispose notre coin de la Terre. Avec l'enseignement de la religion, nous aurions là des matières fondamentales obligatoires à la préparation des futurs citoyens du Québec ou, du moins, d'un enseignement de la morale civique pour ceux qui croient pouvoir la dissocier de toute religion instituée.

Le coup de la Brink's

Pierre Godin révèle (*L'Actualité*, octobre 1978) les dessous de la Brink's. Nous y voyons les saloperies du monde des affaires et de la politique: pour faire peur aux Québécois, leur laisser croire que les entreprises fuiront un Québec trop autonome, de grands financiers ont organisé un scénario où on voit des millions "fictifs" partir vers l'Ontario! Mensonge et mensonge éhonté! Il s'agit là de terrorisme économique. Ces révélations sont sensationnelles. Ajoutons-y les immoralités, mensonges et faussetés de la "Royal Mounted Police", telles que révélées par une enquête publique et tous comprendront que pour gagner l'indépendance, le Québec rencontrera toute une confrérie de "gangsters" et de "mafiosi" qui seront protégés par la légalité et l'innocence du gouvernement fédéral! Cet article est à lire.

Les Juifs du Québec en exemple

Un Montréalais sur vingt est d'origine juive. À la fin du siècle dernier, dans un Québec en grande partie agricole, les Juifs ont occupé le vacuum: le commerce.

Aux États-Unis, les Juifs sont six millions, soit à peu près le double de la population d'Israël. Au Canada, ils sont 300,000 dont près de la moitié au Québec. Tous ne sont pas riches comme Bronfman, Steinberg, Pascal. Il y a parmi eux, comme dans toutes les ethnies, des pauvres. Toutefois chez les Juifs, le sens de la solidarité et de l'entraide jouent mieux qu'ailleurs.

En général, un Juif sur deux est son propre patron: manufacturiers, commerçants, boutiquiers, artisans, etc. L'instruction, le travail ardu, sans compter les heures, l'esprit de sacrifice, le sens de l'ethnie, voilà les secrets et la clé de ses réussites.

Les dizaines d'institutions culturelles ou sociales juives constituent une sorte de muraille de protection et favorisent l'essor communautaire. Les Juifs ont lutté contre l'assimilation de leur identité grâce à leur forte organisation, bien structurée.

Leurs efforts, conscients et planifiés, pour garder leur identité dans le monde, constituent une inspiration pour les Québécois. Nuls plus que les Juifs ne sont faits pour comprendre les Québécois à l'heure de l'indépendance ou de leur affirmation collective.

Population du monde en l'an 2000

La population du monde continue d'augmenter à un rythme rapide. Une étude de la Banque mondiale le dit. Notre planète comptera près de six milliards d'habitants en l'an 2000. Or elle n'en compte qu'un peu plus de quatre milliards en 1978. À elle seule, la Chine comptera un milliard d'habitants, l'Inde 958 millions. Le Brésil, le Nigéria et le Pakistan doubleront leurs effectifs présents. Au Canada, avec une natalité baissante, sa population oscillera entre 28 et 34 millions d'habitants. Celle du Québec se situerait alors entre 6,700,000 et 7,400,000 personnes, ce qui signifie un affaissement majeur de son importance relative dans le grand tout canadien. Qui dira les conséquences de la baisse de notre natalité aux jeunes d'aujourd'hui? La famille, chez nous, est bien malade!

Détrôner le "Chem Study" au Québec et ailleurs!

Pour s'initier à la chimie, à la physique et à plusieurs autres sciences, pendant longtemps les Québécois ne disposaient que de manuels écrits en anglais ou traduits de l'américain.

Il y avait là un signe de grande pauvreté et de grand retard. C'est ainsi que des docteurs en science comme Paul Riou et Joachim Delorme lancèrent un manuel de chimie et un manuel pour travaux de laboratoires qui connurent plusieurs éditions.

Mais les traductions et les ouvrages scientifiques en anglais ont repris le dessus au point de laisser croire que personne au Québec ne pouvait en rédiger en français. Les jeunes Québécois allaient-ils être condamnés à apprendre les sciences en anglais? Ou dans des traductions plus ou moins satisfaisantes? Or voici que Marianne Favreau nous révèle (*Le Devoir*, 14 septembre) que trois professeurs du cours secondaire viennent d'éditer un manuel de chimie expérimentale. Les éditions Holt, Rinehart et Wilson lancèrent une traduction anglaise, sous le titre de *Element of Experimental Chemistry*. La conception originale, la présentation attrayante, l'intégration de la partie laboratoire avec un guide du maître est si complète et si pratique que le manuel a des chances d'inonder le marché américain.

Si le fameux "Chem Study", où tant de jeunes américains et canadiens apprennent les éléments de la chimie, était supplanté par un manuel conçu par des francophones du Québec, ce serait une première dans l'édition du manuel des sciences. Des gestes comme ceux-là demandent à être multipliés!



*"Ce qui était autrefois la lutte
pour la survivance est devenu
le combat pour l'autodéter-
mination."*

Daniel Johnson

Égalité de droits pour les peuples canadien et québécois

par Jean-Yves Chouinard

Lorsque l'on aborde la question du droit à l'autodétermination et, notamment, de l'égalité de droits du peuple québécois et de son droit à disposer de lui-même, on peut trouver toutes les justifications nécessaires dans les déclarations de l'O.N.U. signées par le Canada. D'abord, il y a la Charte même de l'O.N.U. (1945), ensuite, la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance (1960) et la Déclaration sur les relations amicales entre les États (1970). Dans un autre cadre, il ne faut pas oublier l'Acte final de la Conférence d'Helsinki (1975).

Pour ceux qui considèrent les "Canadiens-Français" comme une nation dont le Québec est l'État national, ils remontent aux énoncés de T. Woodrow Wilson (vers 1918), ce qui les conduit au principe des nationalités formulé par l'Institut de Droit international à la session de Bruxelles (1936) puis à la déclaration du Conseil national de l'Épiscopat canadien (17 et 18 janvier 1945) et finalement à l'encyclique "Pacem in Terris" de Jean XXIII (1963).

Donc, il y aurait deux catégories de références. La première s'appliquerait plus spécifiquement au droit des peuples à s'autodéterminer, la seconde, au principe des nationalités. Le Comité du Droit à l'Autodétermination des Québécois (Comité D.A.Q.) ne considère pas les références nationalistes comme les meilleures, bien qu'elles ne soient pas à rejeter. En effet, si le droit des peuples à s'autodéterminer découle du principe (plus ancien) des nationalités, il y a une distinction à faire, même si en certains cas le premier comprend le second. La distinction, lorsqu'elle s'applique, est mince, mais elle n'en constitue pas moins la laisse idéologique de M. Trudeau. Celui-ci, pour introduire son *distinguo*, nie que l'ensemble des "Canadiens-Français" constitue une nation ou que les Québécois constituent un peuple. La négation est faite dans le titre même de son livre publié en 1967: "Le fédéralisme et *la société* canadienne-française" (c'est nous qui soulignons). Aux pages 164-165, en parlant des Nations-Unies, il écrira: "Celles-ci plutôt que de reprendre l'expression équivoque de Wilson (...) ont préféré parler — à l'article premier de la Charte —

du droit des peuples à s'autodéterminer. « Les peuples » c'est bien autre chose que les « gouvernements ethniques ». On voit le procédé: d'abord, remplacer les concepts de nation et de peuple par celui de société et, ensuite, ramener le concept de société à celui d'un simple groupement ethnique pour laisser entendre que les "Canadiens-Français" ou Québécois ne sont qu'une minorité au sein du peuple canadien.

L'ensemble des Canadiens-Anglais constitue bel et bien un peuple, qu'il englobe ou non dans un régime politique plus grand, un peuple québécois. Mais englobés ou pas, cela n'empêche pas les Québécois d'exister distinctement en tant que peuple, car on ne peut pas contester le fait que les Québécois constituent un peuple au plein sens du terme, et ce, conformément aux principes du droit international.

Au surplus, ce peuple québécois a tous les attributs historiques, culturels, linguistiques, ethnologiques et démographiques d'une *nation*. Le peuple québécois comprend, dans un cadre géographique et juridique bien défini, 85% à 90% de tous les ressortissants "Canadiens-Français" et cela fait de lui, dans l'État du Québec, une majorité certaine, consciente de son "pouvoir-vivre" économique et de son "vouloir-vivre" collectif. Ainsi, dans ce cas précis du peuple québécois, le droit à l'autodétermination inclut le principe des nationalités. Il ne faut donc pas feindre l'étonnement si plusieurs Québécois, selon l'angle ou le niveau de leurs recherches, se réfèrent tantôt au principe des nationalités et tantôt au droit des peuples à s'autodéterminer.

Mais, au-dessus des rhétoriques et au-delà des sources de références, il y a des faits. Ces faits sont de deux ordres, à savoir: les faits historico-constitutionnels et les faits d'actualité politique.

Le Comité D.A.Q. a résumé les faits historico-constitutionnels dans les quatre considérants du projet de loi 194, intitulé: "Loi reconnaissant le droit à la libre disposition du peuple québécois". Ces considérants sont les suivants:

- considérant que le peuple québécois possède, en tant que peuple distinct, des caractéristiques propres et une continuité historique enracinée dans le territoire québécois sur lequel il exerce un droit de possession par l'entremise de son gouvernement et de la Législature;
- considérant que la Législature a le pouvoir de voter des lois pour modifier la constitution du Québec;
- considérant que les membres de l'Assemblée nationale du Québec sont élus au suffrage universel par le peuple du Québec;
- considérant que l'Assemblée nationale du Québec tient sa légitimité du peuple québécois dont elle constitue le seul organe législatif qui lui soit propre.

Dans les faits d'actualité politique, revient en mémoire, tout ce qui a été écrit depuis 1960 sur le droit à l'autodétermination du peuple québécois, d'abord, déclarations des politiciens, commentaires des journalistes, énoncés des éditorialistes, positions des syndicats et ce en passant par les États Généraux (1967), le Comité mixte de la Chambre et du Sénat à Ottawa (1971), le Comité permanent de la constitution de l'Assemblée nationale du Québec (1971-1972). Enfin, tous les hommes publics (leaders de groupes) ont pu se prononcer et se faire entendre sur le sujet. Et tous, à quelques exceptions près, se sont déclarés pour le droit à la libre disposition du peuple québécois. Si l'on s'en remet au résultat des États Généraux, tous ces gens désignés comme délégués de leur milieu se sont prononcés à 98% en faveur de la reconnaissance de ce droit. Mais le peuple n'a pas eu les moyens de se faire entendre. Le droit d'initiative référendaire ne lui est pas acquis; en revanche, les règlements de l'Assemblée nationale permettent d'y déposer officiellement une pétition, c'est un début. C'est pourquoi le Comité D.A.Q. a lancé une vaste pétition populaire.

De plus, nous sommes, comme l'avait prévu le politicologue Gérard Bergeron, dans un état "pré-constituant". Le peuple aura donc à se prononcer sur une ou plusieurs options, alors qu'aucun des gouvernants ou des puissants de l'heure n'a jugé bon de reconnaître,

dans un texte précis et solennellement sanctionné, le droit universellement reconnu que le peuple québécois s'apprête à exercer par la consultation populaire. À quoi sert, disent certains, de statuer sur un droit déjà admis, cela ne va-t-il pas de soi? Si cela permet au peuple de légitimer la contrainte morale et politique dans le sens de son choix, il faut immédiatement reconnaître ce droit dans un texte de loi. Même si cette loi n'avait que la valeur d'une affirmation politique, cela servirait à clarifier la situation. Le professeur Léon Dion s'est longuement et très précisément expliqué sur ce point devant le Comité mixte de la Chambre et du Sénat en 1971.⁽¹⁾

Dans son récent rapport "Vers un Canada nouveau", le comité de l'Association du Barreau canadien dit qu'une nouvelle constitution canadienne devrait comprendre un préambule exposant les attributs essentiels du fédéralisme canadien, notamment: "— la reconnaissance que les Canadiens forment un peuple libre se gouvernant lui-même par des institutions démocratiques". Voilà! voilà ce qui serait (si une telle constitution est adoptée) une reconnaissance officielle et sanctionnée de l'égalité de droits et du droit à la libre disposition du peuple canadien. Et c'est normal. Cependant, ce qui est bon pour un peuple doit pouvoir l'être pour un autre, fût-il membre d'un ensemble politique d'un ordre de grandeur différent du sien. C'est ici qu'intervient le concept de l'égalité de droits des peuples. Aussi, le comité de l'Association du Barreau canadien aurait dû tenir compte du fait que le Parlement du Canada reconnaît officiellement l'égalité des deux peuples canadien et québécois dans l'Arrêté en Conseil du 19 juillet 1963 établissant le mandat de la "Commission royale d'enquête B.B.". Le texte est clair: "... pour faire enquête et rapport sur l'état présent du bilinguisme et du biculturalisme au Canada et recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée.." (c'est nous qui soulignons).

(1) Comité mixte de la Chambre et du Sénat, 30 mars 1971, fascicule n° 60, pp. 81-82.

Il y a donc au Canada deux peuples distincts qui auront, peut-être, à adopter une nouvelle constitution. Pour y adhérer librement, les deux peuples devront exercer leur droit à l'autodétermination et le peuple québécois ne veut pas perdre ce droit pour l'avoir utilisé. On se demande alors, comment se rédigerait un attribut de la nouvelle constitution canadienne si le droit à la libre disposition des deux peuples fondateurs devait y être explicitement reconnu? Entendu que le Comité D.A.Q. ne préjuge pas du choix que fera bientôt le peuple québécois, il se propose d'étudier cet aspect, car sur le fond, nous croyons avec M. Claude Ryan qu'"en pareil cas, le droit fondamental à l'autodétermination doit l'emporter sur le droit de la fédération à une indispensable cohésion".⁽²⁾

Nous ne prenons position ni pour ni contre le projet de constitution précité, nous constatons simplement que des juristes avertis croient utile de reconnaître officiellement dans le texte d'une constitution un droit qui, nous dit-on, va de soi. Quoi qu'il en soit à ce stade-ci, l'Assemblée nationale du Québec appellera sûrement en deuxième lecture le projet de loi 194 que le député Fabien Roy a accepté de parrainer à la demande du Comité D.A.Q.



(2) Claude Ryan, *Éditorial du Devoir*, 11 novembre 1971 (cf. Richard Arès in *Nos grandes options politiques et constitutionnelles*, p. 168).

Le dossier Ford — General Motors

*par Jean-Marie Cossette,
président de la S.S.J.M.*

Lors de la conférence de presse que je donnais le 7 août dernier sur deux points chauds de l'actualité du moment — le \$85 de Jean Chrétien et la décision du Bureau des écoles protestantes du grand Montréal de respecter enfin la loi 101 — je qualifiais, répondant à une question d'un journaliste, de "*geste politique électoral*", l'appui du gouvernement fédéral au gouvernement de l'Ontario pour faire venir l'usine de pièces d'automobiles FORD dans cette province *au détriment du Québec*.

Ma conviction en ce sens n'a pas changé, loin de là, après avoir suivi de près tout ce que les media ont dit et écrit depuis quinze jours sur le dossier FORD — GENERAL MOTORS.

Tenant de sources sûres de nouveaux éléments sur *les manigances* de ministres fédéraux pour détourner vers l'Ontario des investissements-normalement destinés au Québec, et de plus constatant et déplorant qu'aucun organisme québécois à vocation économique, tels le Conseil du patronat et les Chambres de commerce, n'ait encore élevé la voix pour dénoncer les agissements anti-québécois des politiciens fédéraux, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui a toujours agi comme *le chien de garde* des intérêts du Québec, dans tous les domaines, croit de son devoir de démontrer aux Québécois qu'ils viennent, une fois de plus, de se faire passer un "*Ottawa*".

Immédiatement, je tiens à préciser que cet "*Ottawa*", que les Trudeau, Chrétien, Lessard et compagnie viennent de nous passer, n'a rien à voir avec le fait que le gouvernement du Québec soit dirigé par un parti souverainiste; c'est plutôt parce que le parti libéral fédéral considère le Québec comme lui étant déjà acquis pour les prochaines élections et qu'il a voulu s'attirer l'appui politique des Ontariens du sud, dont les votes ne sont généralement pas sympathiques aux libéraux.

Je n'ai pas l'intention de reprendre avec vous tout le dossier FORD — GENERAL MOTORS. Je lèverai seulement la voile sur certains faits et gestes vérifiables et vérifiés qui prouvent que dans le cheminement de ce dossier *le Québec s'est fait mentir et s'est fait jouer*.

Tout a commencé par une rencontre tenue à Montréal, au début de 1976, au cours de laquelle des représentants de la compagnie FORD, des Etats-Unis (Détrout) et non du Canada, ont demandé aux fonctionnaires du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale, section Québec, du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce et de la Société de développement industriel (Québec) quel serait le montant des subventions disponibles pour un investissement éventuel au Québec. Au cours de cette rencontre, les représentants de la société mère américaine FORD ont bien indiqué que la seule localisation possible pour un tel projet au Canada, c'était le *Québec*.

Un rapport de cette première rencontre a été acheminé au MEER à Ottawa qui en a immédiatement avisé le ministère de l'Industrie et du Commerce (Ottawa).

Il semble bien qu'à Québec, le gouvernement actuel n'ait pas en main le rapport de cette première rencontre. Celui-ci aurait-il disparu au lendemain du 15 novembre 1976? Incidemment, M. René Lévesque ou M. Rodrigue Tremblay ont-ils enfin reçu une réponse aux deux lettres adressées à M. Jack Horner, ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, relativement au dossier FORD?

Dans l'intervalle, GENERAL MOTORS s'est montré intéressé à implanter au Québec une usine pour la fabrication de pièces en aluminium. Cependant, ce projet s'avérait incertain du fait que GENERAL MOTORS étudiait la possibilité d'utiliser *le plastique*, compte tenu des résultats probants obtenus à cet effet par la NASA dans son programme de recherche. Il faut noter qu'Ottawa était au courant de cette possibilité d'utilisation du plastique au lieu de l'aluminium.

Une rencontre des ministres fédéraux impliqués — MEER, INDUSTRIE ET COMMERCE, CONSEIL DU TRÉSOR — a eu lieu, afin de discuter des deux projets, FORD et GENERAL MOTORS. C'est à ce moment qu'il fut décidé définitivement par Ottawa d'implanter FORD en Ontario et GENERAL MOTORS au Québec.

Le dossier de FORD fut alors retiré du MEER et transféré au ministère de l'Industrie et du Commerce qui s'est occupé de transiger avec FORD (Canada) l'implantation de l'usine dans la région de Windsor. Cette dernière n'étant pas *une zone désignée*, le MEER ne pouvait donc plus piloter le dossier. Au moment du transfert, le MEER de la région du Québec à Montréal a reçu un ordre formel et rigoureux de ne plus se mettre le nez dans le projet FORD, à l'origine duquel il avait pourtant été présent lors de la première rencontre au début de 1976 à Montréal.

Afin de s'assurer que FORD choisirait l'Ontario, M. Jack Horner, ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, a avisé la compagnie que seul un investissement en Ontario pourrait amener une subvention fédérale, même s'il n'existait aucun programme d'aide du MEER pour la région reconnue riche et favorisée de Windsor, Ontario.

Il est donc évident que Madame Jeanne Sauvé, ministre fédéral des Communications, n'était pas renseignée, s'était elle-même fait mentir par ses collègues du cabinet ou a honteusement menti aux Québécois en déclarant que les subventions accordées à FORD pour l'implantation de son usine en Ontario étaient aussi disponibles au Québec.

Durant cette période, GENERAL MOTORS a négocié une subvention du MEER dans une zone désignée et une offre totale de \$77 millions a finalement été faite à GENERAL MOTORS par les gouvernements d'Ottawa et de Québec. Cette offre a expiré le 23 mai 1978 et a été renouvelée jusqu'au 24 août 1978, soit jeudi de cette semaine. Selon une source bien informée, l'offre à GENERAL MOTORS ne serait pas renouvelée. La compagnie aurait vraiment différé et modifié son projet initial et déciderait plutôt de fabriquer des pièces en plastique et de s'installer à *Sarnia, Ontario*.

Les récentes pressions exercées par le gouvernement américain sur le gouvernement canadien, suite au dossier FORD, n'ont-elles pas été prises au sérieux par le premier ministre Trudeau qui a même laissé entendre que

son gouvernement ne subventionnerait plus les "grands de l'automobile"? Ce qui peut grandement influencer le dossier GENERAL MOTORS et le deuxième dossier FORD.

En ce qui concerne la subvention à FORD, qui, selon nos informations, dépasserait de beaucoup le montant annoncé de \$68 millions, elle serait payable comptant au début de la construction de l'usine et non, selon les politiques habituelles, par versements échelonnés, selon les étapes de la construction et de la mise en opération.

Il faut souligner que le Conseil des ministres à Ottawa a approuvé, en avril 1978, le processus de négociation des projets FORD et GENERAL MOTORS et le partage entre le Québec et l'Ontario, qui donne aujourd'hui comme résultat: une usine à l'Ontario et des promesses au Québec, le gâteau à l'Ontario et *les miettes*, s'il en reste, au Québec. Voilà ce que continue de nous apporter le régime fédéral.

D'ailleurs, le fédéralisme, quel que soit le qualificatif qu'on lui donne — rentable, coopératif, renouvelé, même économique — ne laisse présentement entrevoir que des miettes pour le Québec. En effet, le Comité des priorités du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce n'a désigné aucun secteur de pointe à être développé au Québec. Ce ministère a convenu, récemment, que tous les développements touchant l'alimentation iront aux Maritimes, que l'Ontario accaparera l'industrie de l'acier, des transports, de la machinerie et de la haute technologie et que l'Ouest se verra confier les secteurs pétro-chimiques et agricoles. Quels secteurs majeurs reste-t-il pour le Québec? Comme toujours, l'assurance-chômage et l'assistance sociale.

Je n'élaborerai pas sur les multiples arguments de tous ordres bien connus et publicisés qui motivaient l'installation autant de FORD que GENERAL MOTORS au Québec, tels: le rétablissement de l'équilibre entre le pourcentage de la production et celui de la main-d'œuvre dans le domaine de l'automobile au Québec; la facilité d'approvisionnement d'aluminium; l'abondance d'éner-

gie électrique; le coût moindre des terrains; la proximité des ports; etc.

Je conclurai par quelques observations et recommandations que je vous livrerai un peu en vrac sans ordre prioritaire d'importance:

- N'eût été l'intervention fédérale, FORD aurait certainement maintenu sa décision première de construire son usine au Québec.
- Ce choix économique fédéral en faveur de l'Ontario n'est-il pas une autre manifestation de l'oppression dont le Québec est victime de la part d'Ottawa?
- Ce choix économique d'Ottawa au détriment du Québec ne contribuera-t-il pas à maintenir les bas salaires des travailleurs québécois?
- Il ressort clairement du dossier FORD-GENERAL MOTORS que le gouvernement du Québec devrait, à l'avenir, négocier lui-même les grands projets d'investissements sur son territoire, transiger directement avec les hautes instances des compagnies concernées et écarter des discussions les ministres et les fonctionnaires fédéraux.
- Le gouvernement du Québec ne devrait pas craindre d'employer l'argument "boycottage". Ainsi, dans le cas de FORD, cette menace serait une arme efficace pour l'obtention du second investissement prévu.
- Il est temps plus que jamais que le gouvernement du Québec rende public le bilan ou le livre noir du fédéralisme canadien. Le dossier FORD en constitue une page négative et peu glorieuse, au point qu'elle en sera peut-être la dernière et le point final.
- Qu'attendent les Chambres de commerce, le Conseil du patronat, le Centre des dirigeants d'entreprise et autres organismes socio-économiques québécois pour dénoncer les décisions antiquébécoises du gouvernement fédéral, alors qu'ils cherchent la petite bête noire dans les décisions du gouvernement québécois?
- Les Québécois doivent demander des comptes à leurs représentants à Ottawa qui n'ont rien fait pour

favoriser les investissements de FORD au Québec, dont ils ont ainsi trahi les intérêts. Les très prochaines élections fédérales en fourniront l'occasion. Il faut que les libéraux fédéraux sachent une fois pour toutes que le Québec ne leur est pas nécessairement acquis.

Voilà ce que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal tenait à faire savoir devant l'attitude révoltante d'Ottawa envers le Québec dans le dossier FORD — GENERAL MOTORS. Vraiment le Québec n'a plus rien à foutre dans cette galère qu'est la Confédération canadienne actuelle.



Témoignage sur le kibboutz⁽¹⁾

par Esther Leclerc

(1) Sympathique étudiante du Québec, Esther Leclerc a passé l'été 1978 à travailler dans un kibboutz. Elle donne ici une série de réflexions sur l'expérience qu'elle a vécue en Israël qui se bâtit.

Israël, pays flamboyant par sa végétation, nous a accueillis — 42 étudiants de Québec durant l'été 1978 — en sa demeure riche d'histoire et d'amour. Les portes ouvertes sur la vie des kibboutzim, nous avons pu comprendre et vivre avec ce peuple assoiffé de bâtir. Parmi tant de merveilles, nous découvrons l'histoire de notre religion. En foulant ce sol, nous revivions l'épopée de notre Seigneur Jésus. Le peuple juif désire la paix, autant que la bonne entente avec le peuple arabe. Israël, en pleine expansion, nous a montré son visage, en nous permettant de travailler dans un kibboutz.

Communauté de vie, ou kibboutz, est une idée originale de jeunes qui voulaient rompre avec l'ancien mode de vie des Juifs. C'est non seulement une rupture, mais une amélioration dans tout ce qui peut faire grandir l'être humain: sa foi, son espérance, sa charité, la prise de conscience de sa dignité qui lui vient de Yahvé qui le protège par sa parole, ses commandements à Moïse, etc. L'homme au travail — quand je dis homme, c'est aussi pour la femme — qui partage son bien et son intelligence, ses mains et son courage pour la communauté. Une réalisation qui prend la forme de défi par ses champs à labourer et cultiver, de manière à satisfaire la consommation collective. Ainsi, ses communautés agricoles et industrielles sont fondées sur la propriété collective et permettent l'exploitation de vastes territoires pour l'expansion du pays.

Tout endroit sur le kibboutz, tels que piscines, usines, champs, centre médical, distraction, théâtre, ou autres, appartiennent à chacun des membres du kibboutz. Et pour devenir membre du kibboutz, il faut vivre un an avec l'engagement de fournir une honnête journée de travail. Le comité de planification du kibboutz juge du travail à assigner à chacun pour le bien de la communauté.

Le logement, la nourriture, l'habillement, les soins médicaux, les distractions, ainsi fournis par le kibboutz, permettent aux membres de travailler puis de planifier leur temps libre, temps qui sera employé au sport. Le jour, il fait très chaud. Les nuits, surtout en montagne,

peuvent être très froides. Je me suis demandé si, dans ce régime que je considère presque socialiste, l'imagination et la liberté de l'homme sont respectées. Considérant que le kibboutz fournit tout, que seul le travail compte pour le bien de la communauté, est-ce que la créativité demeure? L'habitant du kibboutz est-il vraiment libre dans son action? Dans tout pays et toute communauté, il y a des lois. "Bien que la loi soit faite pour l'homme et que l'homme ne soit pas fait pour la loi", il n'en reste pas moins que l'être cherche à s'épanouir et avoir un régime de vie équilibré.

Quant à la créativité, la conscience de chacun s'affirme dans le travail et son goût de sociabilisation. Quoique la communication ne soit pas le seul don de l'homme, l'artiste est-il libre dans ses mouvements? Le kibboutz fournit tout, à condition de recevoir en retour un travail honnête et bien accompli. Ainsi, quand un kibboutz en a les moyens, il permet une certaine liberté à ses membres dans le choix de leurs loisirs, leurs dépenses, etc.

Même les enfants du kibboutz mènent une vie différente de celle des citadins. Ils vivent ensemble dans des garderies où ils dirigent leurs propres activités. C'est là qu'ils dorment, mangent, s'amusent et étudient. Les parents sont toujours les bienvenus pour visiter ou amener leurs enfants, si ces parents le désirent. Grâce aux infirmières qualifiées pour garder les enfants en bas âge, la femme peut être libre et se repose tranquillement tout en sortant de chez elle. En s'intéressant à diverses occupations du kibboutz, elle peut s'épanouir et vivre sa vie de femme.

Cette organisation collective fait place à la classe ouvrière et critique chaque acte ou attitude sous la lumière du groupe. Le débat d'idées pour l'amour de la patrie mène le cœur des gens. Le sens de la camaraderie dans le travail et la défense du pays les conduit au dépassement de soi.

"À chacun selon ses besoins", principe socialiste qui reflète l'âme du kibboutz. Il n'existe pas de labeur dégra-

nant. Toute tâche est l'objet d'une rotation et permet à tous de goûter aux différentes techniques. Hommes et femmes font face à la réalité de l'ouvrage donné et s'y adonnent totalement pour la communauté. Ces gens se lèvent tôt, presque en même temps que le soleil et s'en vont aux champs ou aux ateliers travailler de 8 à 9 heures par jour. Le travail terminé, le temps des loisirs prend également son importance. Voilà l'équilibre de l'homme: le travail et le loisir. L'action de l'homme pour la société augmente la qualité de vie pour Israël.

Nous avons travaillé aux mêmes heures qu'eux, avec une rotation dans le travail et nous avons goûté aux bienfaits de cette vie équilibrée. Le kibboutz est loin d'être une commune comme on en voit dans nos pays capitalistes. Il est davantage: c'est une organisation qui se perfectionne chaque année et qui grandit pour la patrie. C'est la richesse d'Israël qui fait de son peuple une nation digne d'avoir sa place dans le monde.



"De Lionel Groulx à Marcel Rioux"

Lettre d'Albert Rioux ⁽¹⁾

(1) Dans une lettre, M. Rioux, qui fut opéré à cœur ouvert, m'écrivait: "Nous vivons le plus décisif tournant de notre histoire. Je me suis fait rafistoler le cœur pour en voir le dénouement." Cela rappelle ce mot de M. Gustave Bellefleur qui disait avant de mourir, en septembre 1976: "Ma plus grande peine c'est de mourir avant d'avoir vu l'indépendance du Québec!"

Mon cher Jean Genest,

Dans l'Action Nationale de septembre, vous commentez élogieusement le dernier volume de Marcel Rioux: "La Question du Québec". Vous faites cependant une réserve. Dans cet ouvrage de 272 pages, l'auteur ne mentionne pas Lionel Groulx "parmi les libérateurs du Québec". Ce n'est pas la première fois qu'on oublie celui que vous appelez "le maître des redressements nécessaires".

Au début de 1934, Lionel Groulx publiait son volume sur "La découverte du Canada". Le 23 juin, une délégation canadienne se rendait en France pour le lancement des fêtes commémorant cet événement. L'abbé Groulx n'en faisait pas partie. Vers la fin d'août, j'ai assisté, à Gaspé, à la glorieuse célébration du quatrième centenaire. En présence de nombreux délégués de la France, de Grande-Bretagne, des États-Unis, de toutes les provinces et de nombreuses associations, on dévoila une croix de granit de St-Malo, d'une dimension égale à celle plantée par Jacques Cartier. On entendit d'éloquents discours, mais pas la voix la plus autorisée à faire le panégyrique du hardi découvreur.

Au début de septembre, je présidais un congrès de l'UCC (UPA) à Valleyfield. De passage dans son petit pays, Lionel Groulx est venu saluer les congressistes. Je lui exprimai mon étonnement de ne pas l'avoir rencontré aux célébrations de Gaspé. Il m'a répondu: "Je n'ai pas été invité". J'annonçai à Omer Héroux que je lui envoyais un article éditorial du DEVOIR pour dénoncer le fanatisme des organisateurs. Il s'exclama:

— "Pas invité! C'est impossible. Vous devez être mal informé."

— C'est l'abbé Groulx lui-même qui vient de me le déclarer".

On aurait traité d'imbécile celui qui aurait prédit qu'on fêterait le quatrième centenaire de la découverte du Canada sans inviter l'historien de Jacques Cartier,

l'écrivain qui a brossé les pages les plus vibrantes sur la naissance de notre nation.

L'oubli était impardonnable mais compréhensible de la part des politiciens et des bureaucrates fédéraux qui ont manigancé le grand spectacle de Gaspé! Un écrivain québécois commit le même inqualifiable oubli dans la revue "Culture" de mars 1952. Dans un article intitulé "NOTRE HÉRITAGE NATIONAL", Alphonse Désilets — pour ne pas le nommer — énumère les historiens qui ont raconté le miracle de notre survivance. Il a dû se creuser les méninges et faire des recherches pour dresser cette liste qui mérite d'être citée, pour le bénéfice de nos chercheurs: "Les œuvres de Champlain, les mémoires du Père Charlevoix, les Relations des Jésuites, les lettres de Marie de l'Incarnation, l'Historia Canadensis du père Ducreux, les travaux d'histoire de Pierre Giard, de Marc Lescarbott, du père Sagard, et plus tard, les œuvres définitives de François-Xavier Garneau, de l'abbé Jean-Baptiste Ferland, de Louis-Philippe Turcotte, de Benjamin Sulte, d'Alfred Decelles, de Joseph Royal, de Thomas Chapais; les documentations colligées par Émile Salone et André Siegfried en France, par Émile Lauvrière, Édouard Richard et notre frère Antoine Bernard sur l'Acadie; les études d'Edmond de Nevers, Antoine Gérin-Lajoie, des abbés Laverdière, Casgrain, Mailhot et Couillard-Després; les livres d'Edmond et Pierre-Georges Roy, de N.E. Dionne, du Père Lejeune, O.M.I., d'Aegidius Fauteux, de Louis-Philippe Geoffrion, du juge Camille Pouliot, de Robert Rumilly, de Gérard Malchelosse, de Jean Bruchési et de Léo-Paul Desrosiers". Ouf!

Et Lionel Groulx ne mérite pas une mention? Je demandai une explication au gendre de l'auteur, l'encyclopédique Jean-Charles Bonenfant de regrettée mémoire: "Ignorance, oubli, préjugé?" Il me répondit, avec un sourire narquois: "Tirez vos propres conclusions!". J'ai conclu qu'il fallait plutôt rire de cette grotesque omission.

Mais l'ignorance des jeunes d'aujourd'hui est plus grave. Au début de l'année, un animateur de télévision a questionné au hasard plusieurs étudiants du CEGEP

Lionel-Groulx. La plupart ignoraient que c'était le nom de l'historien qui a raconté avec le plus d'âme et de style l'épopée de son petit peuple; l'écrivain et l'éveilleur qui a exercé pendant cinquante ans le plus d'influence sur les Québécois par ses centaines d'articles dans les revues et journaux, ses conférences souvent retentissantes, sa participation directe et indirecte à la vie sociale, économique, nationale et politique de ses compatriotes. Son action stimulante se prolonge par son exemple, l'Institut et la Revue d'Histoire de l'Amérique du Nord, la Fondation Lionel-Groulx.

Les jeunes de tout âge devraient lire la biographie populaire écrite par Georges-Émile Giguère. Ils apprendront que Lionel Groulx fut le principal inspirateur du réveil québécois. Ses œuvres orienteront leurs sentiments, leur volonté et leur action vers le vrai destin de la nation. Ils comprendront mieux, en tenant compte des précisions que vous apportez, LA QUESTION DU QUÉBEC, présentée avec intelligence et lucidité par Marcel Rioux. C'est ainsi que l'historien et le sociologue se complètent. Ils partent de points de vue différents pour conclure que le fédéralisme centralisateur condamne le Québec à une implacable infériorité.

La mise au rancart de Lionel Groulx et quelques divergences d'opinions ne vous empêchent pas de compter Marcel Rioux parmi nos plus perspicaces sociologues. J'endosse cette magnanimité qui devrait rallier les nationalistes de toutes nuances à l'idéal souverainiste.

Albert Rioux

Québec, le 17 septembre 1978.



Quelques éléments d'une politique scientifique du Québec

par Michel Brochu

Le Québec, en tant qu'État, ne semble pas avoir de politique scientifique nettement structurée et définie.

Les progrès de l'enseignement et de la recherche scientifique au Québec s'accomplissent plutôt sous l'impulsion des différentes universités québécoises et de leurs instituts, départements ou centres de recherches, avec l'aide le plus souvent du gouvernement du Québec mais l'impulsion est rarement donnée par celui-ci. L'Hydro-Québec, avec son Institut de la recherche scientifique (IRS), constitue toutefois une brillante exception.

Le rayonnement scientifique du Québec hors de ses frontières nécessite, de la part de l'État québécois, une action vigoureuse et suivie. Cette action peut être de deux ordres: d'une part, la diffusion, dans tous les pays de l'univers, des publications scientifiques québécoises de la physique à la biologie et des sciences économiques à celles de l'Homme; d'autre part, une participation nombreuse et de qualité aux différentes rencontres scientifiques québécoises à l'échelle mondiale.

A — La diffusion des publications scientifiques québécoises, c'est une évidence de le constater, ne peut être assurée que par un organisme central qui ne peut être que le gouvernement du Québec.

Cette diffusion qui serait d'environ 1000 à 2000 numéros par revue scientifique peut être mise sur pied en quelques mois, à partir du moment où elle est décidée et sa réalisation ne pose aucun problème technique sérieux. Les implications budgétaires sont, à vrai dire, insignifiantes pour un gouvernement comme celui du Québec.

Pour ce qui est des publications des différents ministères, nombreuses et d'excellente qualité, il suffira d'en augmenter le tirage de 1000, 1500 ou 2000 exemplaires et d'en assurer la diffusion.

Parmi les meilleures de ces publications, signalons des rapports du Service de l'exploitation géologique et du Service des gîtes minéraux du ministère des Ressources

naturelles, des excellentes publications du ministère des Affaires culturelles du Québec que sont les Cahiers du Patrimoine, Culture vivante et la collection Civilisation du Québec, des rapports pédologiques accompagnés de très belles cartes du ministère de l'Agriculture, des rapports extrêmement intéressants du Service de la Faune du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Pour ce qui est des publications ou des revues scientifiques relevant d'organismes non gouvernementaux (universités et centres de recherches principalement), le gouvernement du Québec pourrait s'assurer de 1 000 à 2 000 abonnements annuels qu'il diffuserait lui-même à travers le monde.

Les crédits à engager seraient finalement moins importants qu'il n'apparaît au premier abord, car plusieurs des subventions annuelles du ministère des Affaires culturelles pourraient être changées en abonnements annuels garantis d'un montant au moins égal ou supérieur aux subventions précitées.

B — Participation aux rencontres scientifiques internationales. La consultation des documents de divers congrès internationaux (liste de participants et résumé des communications) montre que les scientifiques du Québec ne participent pas à ces rencontres internationales en nombre suffisant, que trop peu de participants québécois y présentent des communications et qu'en outre, ceux qui y soumettent des travaux, le font très souvent en anglais.

Encore ici, la réponse à cette triple lacune appartient pour la plus grande part au Gouvernement du Québec.

La solution est, de toute évidence, pour le gouvernement du Québec, d'encourager au maximum la participation active aux différents congrès, colloques et symposiums, à l'échelle mondiale et doit, comme conséquence de cette détermination y consacrer les crédits nécessaires.

Que doit-on entendre par participation active? C'est celle d'un universitaire ou d'un chercheur qui s'inscrit à

un congrès et y présente une communication. Il va de soi que le Gouvernement du Québec peut exiger que ce travail soit présenté en français, s'il défraie la participation des chercheurs ou universitaires inscrits à tel ou tel congrès. Cette exigence est indispensable et nécessaire en raison de la prépondérance de l'anglais dans certains congrès internationaux et aussi des pressions de fait très fortes, exercées par certains comités directeurs de congrès en faveur de l'utilisation exclusive de l'anglais.

Cette politique de présence dont les grandes lignes sont esquissées ci-haut, a l'avantage de pouvoir être mise en application au stade actuel de l'évolution du Québec au regard du droit international.

Le Québec, de même que ses universités et ses organismes de recherches tireront un bénéfice certain de cette politique, même s'il faudra attendre la proclamation de l'indépendance pour que les futurs comités nationaux québécois en astronomie, en biologie, en chimie, en géologie, en mathématiques, en physique, etc., soient reconnus au plan mondial. Les organismes internationaux doivent, de fait, attendre que le Québec soit juridiquement indépendant avant d'accepter en leur sein des comités québécois ou que des scientifiques y siègent en y représentant spécifiquement les intérêts du Québec. L'actuel statut politique du Québec lui cause donc de graves préjudices dans le domaine politique et scientifique.

Il n'en reste pas moins qu'avant d'atteindre le stade de l'indépendance, il est du devoir du gouvernement québécois de mettre en œuvre une vigoureuse politique de présence scientifique à l'échelle internationale, à la fois par une large diffusion de sa production scientifique et par une participation dense suivie et de haute qualité, aux plus importantes rencontres scientifiques internationales, tant dans le domaine des sciences exactes que dans celui des sciences humaines.

Les scientifiques du Québec en se faisant connaître et apprécier, à l'échelle du globe, se prépareront ainsi, de façon efficace, à occuper des postes de responsabilité dans les grands organismes scientifiques internationaux

et à former les cadres des futurs comités nationaux qui devront être formés dans chaque discipline.

Il est donc urgent et impérieux de corriger, par un premier train de mesures, les carences actuelles de la politique scientifique du Québec.



DÉLIRES

LA VIE SOUVERAINE

par André Gaulin

Le Saint-Laurent inonde ma mémoire les hautes mers
m'atteignent en mon exil je résiste avec lui sans faire red-
dition je garde le feu er. vigile je tiens le lieu envahi je senti-
nelles à la porte de la ville trahie j'ai le cœur en clair ma-
jeur

j'aime vivre ici au pied des heures et du cap en tourmente
une oie sauvage crie dans le vent pendant que l'un des
miens creuse la cache pour l'Américain nanti le Québec
est en joue le fleuve coule l'aïeule a isolé son souvenir
comme une île imprenable l'homme d'affaires se vend
bien la jeunesse a un nœud dans la gorge le vent de la
violence flotte les pantins du pouvoir s'agitent impertur-
bables les Laurentides fidèles veillent à la garde du nord

mais où sont donc passés tous les hommes mortellement
blessés et glissés dans le temps sombrés dans la bar-
barie tant d'histoires tissées d'heure en heure de jours
fastes en jours néfastes bon an mal an les hommes
brisés dans la suite vitale submergés dans l'eau dolente
de l'oubli délavés dans l'inhumain trépas enclos dans la
nuit obturée et aveugle où les hommes déchiquetés par la
dent du monstre où les humains sans visage où la
science et la patience d'un mystère apprivoisé on tue la
civilisation personne par personne

je voudrais voir le bout du monde je voudrais voir la fin
d'une agonie et vivre long de temps je voudrais filer vers
le nord dans la toundra de trois quenouilles voir les
bornes d'un pays que je ne connais pas emprunter les
routes d'eau silencieuses mettre bas chemins im-
prévisibles égrener le chapelet des lacs et baptiser à pa-
tience de temps faire du Québec sept fois le tour et voir
une bonne fois Jéricho tomber

être des petits d'hommes et minuscules déambuler dans
les décors fragiles de rue St-Jean s'agiter dedans Mont-
réal et Trois-Rivières brinquebaler au branle des flots
dansants marcher la petite planète marcher jusqu'au
bout du défi appeler d'un cri l'impavide silence désirer la
vie le jour est clair le vent vente le feu brûle la terre sent
bon ne perdre ni la paix ni le pain et garder les cheveux
longs puisque l'on a vendu l'argile marcher sa nuit à
l'envers du jour violé

et joue le clavecin dans le soleil dans le soleil et l'eau
cœur retrouvé au sein de la ferraille lavée homme primitif
sur asphalte pour qui le feu le vent la terre et l'eau suffi-
sent comme l'amour

la vague du Saint-Laurent taquine mollement la rive en-
soleillée il fait beau temps dans un Québec châtré la
vague du Saint-Laurent revient obstinément dans sa
danse mutive pendant que mon cœur de Pierrot-Jean-qui-
pleure accélère battements et angoisse la vague de fond
du Saint-Laurent qui monte scande à grands coups d'or-
chestre le temps qui cogne et l'histoire comme un piano
délie ses notes cristallines comme soleil en crête de
vagues oh la sérénité des notes en ce monde languissant
étouffé et criant ses spasmes pendant qu'un violon ap-
paraît le temps d'un éclair comme humain en neiges
éternelles

et la voix murmurante du pianiste fredonnant l'agonie
que ses doigts racontent pendant que mon cœur ap-
privoise son mal et retrouve la paix en dépit d'une fin pro-
chaine ah qu'éclate enfin ce viril allegro où le piano
sautille à la mort échappé main gauche et main droite
retrouvées et autonomes Québec qu'on veut "ressuscité"



LA VIE SOUVERAINE

Vivre en suspens

le cœur en joue des jours voraces entre l'île isolée d'une enfance incertaine et la paix violée d'une terre d'argile et mouette esseulée qui voit la vie en vol d'oiseau battant de l'aile au jour le jour en partance il vient un vent des roseaux natals dedans la mer profonde un noyé flotte qui a beau visage

cheveux d'algues marines ciel chaviré dans des yeux bleus narines qui s'ouvrent encore à la vie le front comme un rivage où la doris accoste la bouche be be bi la bouche ba bo bu où naît une vie neuve

la bouche qui enfante une suite verbale une ville un pays et le petit d'homme qui marche en tâtonnant dans cette chambre noire au fond de la mer sortir de la voie abyssale ne pas jouer à la dérive du train-train quotidien devenir l'aria qui submerge flotter dessus le vent air de flûte dans le combat engagé avec l'orchestre exulter en contre-temps être un violon seul sonate non accompagnée partira qui donne sa réplique

et flotte en ma tête un mort qui veut revivre je reprends la tissure défaillante d'une vie brisée en sa jeunesse je refais le geste d'un noyé aimé que je ranime et qui retrouve en moi sa vie il continue la suite des jours gaspé-siens Manche d'Épée fête le re-Venant je suis des Chics Chocs et je baigne mes pieds dans l'eau salée où flotte Anticosti l'espoir prend corps et vie au large une île trahie et pillée par les cent pirates anglais associés redevient territoire des miens j'ai jeté cette Anticoste en ville comme un rond-point des carrefours les rues s'en vont en étoile je marche en leur chassé-croisé je suis un fil d'Ariane je tue le juge Minautore en n'éteignant pas la race je ne répandrai pas le sang qui court en moi je suis le fils du sang et j'aurai fils de sang des siècles continuent de remonter en mon territoire de terre et d'os je suis la douceur d'un père et sa tendre humanité je remonte des rues sous-marines je transcende la terre esprit flottant sur les eaux souffle de vie sortant du tohu-bohu je suis

le trait d'un père à fils je sonne l'appel souverain
 j'assume un monde imaginaire je connais un certain
 bonheur d'être à me voir né du compromis j'entends la
 voix qu'on a cru tue me revoilà monde habité je mesure à
 nouveau la terre de mes pas j'embrasse à nouveau le
 monde je suis un christ ressuscité malgré le silence des
 pierres et la fuite muette du temps je vois je sens
 j'entends je crie la vie ma maîtresse et j'aime dedans mon
 corps fugace j'assure l'immortalité à ce que l'on dit tant
 éphémère je reprends possession du vent je respire à
 nouveau la terre je baigne une argile nouvelle je consume
 une vie autonome je suis le bonheur d'être en ville
 Sisyphe heureux marchant la rue nouveau sur-venant des
 îles



LETTRE D'UN ÉTUDIANT

Monsieur le directeur,

Je vous écris à propos des barres de chocolat et vous pose trois questions:

1 — Cadbury ferme son usine de Montréal et va s'installer définitivement en Ontario. Il laisse au Québec 80 chômeurs de plus. N'est-il pas temps que nous commençons à boycotter tous les produits Cadbury?

2 — Combien de nos magasins et de nos machines automatiques vendent les barres de chocolat Neilson? Ne s'agit-il pas là d'un produit fabriqué dans les Maritimes?

3 — Où sont donc les bonnes barres de chocolat fabriquées au Québec? Ne pourrions-nous en fabriquer d'assez bonnes pour remplacer toutes les étrangères et leur tenir tête?

Je suggère que la compagnie Vachon, celle qui fabrique des pâtisseries au goût de tout le monde, se lance bientôt dans la production des tablettes de chocolat. N'est-ce pas une entreprise qui vient du Québec, et même de Ste-Marie-de-Beauce? Nous les jeunes du Québec nous lui demandons de nous préparer de bonnes barres de chocolat qui déplaceraient avec avantage toutes les "étrangères".

Bien vôtre,

DANIEL MILOT

LES AMIS DE LA REVUE

BIJOUTERIE POMPONNETTE inc.

J. Brassard, prés.
256 est, rue Ste-Catherine
Montréal H2X 1L4 — 288-3628-29

GABRIEL CHARRON

563, 45e avenue
LaSalle — 366-9116

JEAN-HUBERT MARANDA, avocat

325 est, boul. St-Joseph
Montréal — 288-4254

FER

F.X. LANGE INC.

ACIER DE STRUCTURE SECOND
TIGE À BÉTON — PLAQUES

10,530 est, boul. Henri-Bourassa
MONTREAL H1C 1C6 - 648-7445

TRADUCTION

CLAUDE-PIERRE VIGEANT, traducteur et publiciste,

604, rue Waterloo,
LONDON - ONTARIO
N6A 4E3

LAINÉ PAUL GRENIER ENR.

Spécialité:
laine du Québec

2301 est, rue Fleury
Montréal H2B 1K8
388-9154

GROULX, CADIEUX & MONGEAU

Notaires

Yvon Groulx, b.a., l.ph., ll.l.
Gilles Cadieux, b.a., ll.l.
Denis Mongeau, b.a., ll.l.
J.-C. Larocque, b.a., ll.l.



HOMMAGE
DE LA
FÉDÉRATION DE QUÉBEC
DES
CAISSES POPULAIRES
DESJARDINS



AVOCATS

**GUY BERTRAND
& ASSOCIÉS, Avocats**

42, Sainte-Anne, suite 200,
Québec, Qué. G1R 3X3
Tél.: 692-3951

Guy Bertrand, Gilles Grenier, Louise Otis

COMPTABLES
**Desforges, Beaudry, Germain
& Associés**

Comptables agréés
210 ouest, boul. Crémazie,
suite 2
Montréal 354 — Tél.: 388-5738

PLACEMENTS

RAYMOND CAMUS INC.

Courtier en valeurs mobilières

500, place d'Armes, ch. 1020, Montréal — Tél. : 842-2715

OBLIGATIONS — Actions et Fonds mutuels

QUINCAILLERIE
EDOUARD ROY & FILS LTÉE

Quincaillerie en gros
exclusivement

4115 est, rue Ontario, Mtl H1V 1J8
Tél.: 524-7541

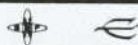
FRANÇOIS-ALBERT ANGERS

POUR ORIENTER NOS LIBERTÉS

Volume de 280 pages, publié en 1969, qui reproduit le meilleur de la pensée de M. Angers et qui éclaire l'actualité que nous vivons sans toujours voir les grandes lignes de fond.



À VOTRE SERVICE
DANS LE
GROUPE
DE
POINTE



SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
L'ÉCONOMIE MUTUELLE D'ASSURANCE

- Assurance-vie régulière et variable
- Assurance collective
- Rentes viagères
- Revenu-épargne variable

L'ÉCONOMIE
MUTUELLE D'ASSURANCE

Agences et unités

DRUMMONDVILLE • GRANBY • JOLIETTE • LAVAL • LONGUEUIL

MONTRÉAL • OTTAWA • QUÉBEC • SHERBROOKE

385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129, tél.: 844-2050

Compliments du**Mouvement national des québécois
et des sociétés membres:**

- SNQ ABITIBI - TÉMISCAMINGUE
- SNQ CENTRE DU QUÉBEC
- SNQ CÔTE-NORD
- SNQ EST DU QUÉBEC
- SNQ DES HAUTES RIVIÈRES
- SNQ DU LANAUDIÈRE
- SSJB DE MONTRÉAL
- SNQ OUTAOUAIS-NORD
- SNQ RÉGION DE L'AMIANTE
- SNQ RÉGION DE LA CAPITALE
- SNQ DES LAURENTIDES
- SNQ SAGUENAY - LAC ST-JEAN
- SNQ RICHELIEU - YAMASKA
- SSJB DE ST-JEAN
- SSJB DE LA MAURICIE

LES NUMÉROS SPÉCIAUX DE L'ACTION NATIONALE

Nombre Prix

50 ANNÉES DE NATIONALISME POSITIF Synthèse de nationalisme canadien-français de 1917 à 1963. 260 pages. \$1.50.

LIONEL GROULX, PTRE. En 1978 on fêtera le centenaire de sa naissance. Seul volume sur sa vie et son travail. Étude de: Angers, Arès, Allen, Barbeau, Brunet, Blais, Frégeault, Lacroix, Remillard, Dionne, Tétreault, Genest 1968, 288 pp. \$5. Volume indispensable et très actuel. Illust.

TOUTE LA PENSÉE DE BOURASSA SUR LE SÉPARATISME! Lettres et textes de Bourassa sur le séparatisme. Angers et Nish. 158 pages, \$1.00. Pour travail historique.

LES SUBVENTIONS FÉDÉRALES AUX UNIVERSITÉS, FAVEUR? PIÈGE? Arès, Allen, Angers, Brunet, Filion, Laporte, Laurendeau, P.-E. Trudeau, 1957, 135 pages, \$1.00.

LA CHARTE DE VICTORIA, FIN DU FÉDÉRALISME? Angers, Arès, Berner, Brunet, Laplante, Claude Morin, Jacq.-Yvan Morin. 1972, 148 pages, \$1.50.

ESDRAS MINVILLE (1896-1975) — par Angers, Arès, Gagnon, Létourneau, Harvey, etc. 188 pages, 1976, \$5.00. Illustré.

LA BATAILLE DES COMMUNICATIONS. Le drame de la centralisation fédérale et du peu de flexibilité de son fédéralisme. 1976, 160 pages, \$3.00.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU CANADA FRANÇAIS (3 vols dont celui de février 1968 est épuisé)

I — Exposés de base et documents de travail, nov. - déc. 1967, 275 pages, \$3.00

II — Assises nationales, mai-juin 1969, 640 pages, \$7.00

LA LANGUE FRANÇAISE. ASPECTS CONSTITUTIONNELS, POLITIQUES ET CULTURELS. par Angers, Arès, Beaupré, Castonguay, Dorion, Godin, Laurion, Pépin, Renaud, 1975, 172 pages, \$2.00.

L'ÉDUCATION NATIONALE. Mémoire de SSJB de Montréal à la Commission Parent. Enquête sur le problème national des Québécois francophones. 1962, 180 pages, \$1.50.

POUR UN QUÉBEC CLAIREMENT ET DÉFINITIVEMENT FRANÇAIS, par Angers. DOCUMENT majeur sur la langue au Québec. 1977 \$1.50

LE TERRITOIRE DU QUÉBEC. Dossier sur Hull, le port de Montréal, les parcs fédéraux, le Labrador, Mirabel et le sol agricole. Avril 1977. 104 pages, \$2.00

AUJOURD'HUI L'ACADIE. Où en est l'Acadie? Et si le Québec se sépare? Universitaires et penseurs acadiens se penchent sur leur futur. La meilleure synthèse sur l'Acadie actuelle. Nov. - déc. 1977. 180 pages. \$3.00.

POUR ORIENTER NOS LIBERTÉS. Choix parmi les grands textes de Fr.-A. Angers, Fides. 280 pages. \$5.00.

Découpez cette page pour votre commande et joignez votre chèque à l'ordre de L'ACTION NATIONALE au montant de _____

82 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, P.Q. H2X 1X3

BONNES NOUVELLES À LA BAIE JAMES?

Les travaux vont si bien à la Baie James que les échéances seront moins tardives et que le prix global sera moindre.

Au lieu de seize milliards prévus nous ferons l'économie d'un ou deux milliards.

N'oublions pas que ces dépenses, en restant énormes, seront payées, si les prévisions sont justes, en l'espace de dix-huit ans.

Toutefois le quart des dépenses va aux banques pour payer le capital et les intérêts des emprunts faits. Il serait intéressant de savoir si l'argent emprunté sur le marché américain comporte des conditions, comme celles de contrats pour la vente future d'électricité à prix minimum et fixé pour de nombreuses années? Quand pourrons-nous dire que nous sommes vraiment maîtres de nos richesses hydroélectriques? Quant aux richesses minières, nous savons déjà que les entreprises internationales se servent copieusement!

CHEZ LES ACADIENS

Aux élections provinciales le 23 octobre 1978, au NOUVEAU-BRUNSWICK, le PARTI ACADIEN, avec 5% des votes, n'a pu faire élire aucun candidat.

Or les Acadiens forment environ 40% de la population totale. À part les 5% qui ont voté pour le PARTI ACADIEN, les autres ont préféré se noyer complètement en donnant leur vote aux conservateurs et aux libéraux.

L'œuvre d'éducation nationale sera longue et difficile chez les Acadiens. Mis au bord de l'abîme de l'assimilation, ils n'ont plus qu'un chemin sûr: la remontée! En avant les Acadiens! Nous voulons un jour que le Québec donne la main à l'Acadie enfin inscrite sur la carte! Nous serons moins seuls en Amérique du Nord!

**LE QUÉBEC
DOIT SE DÉBARRASSER DE LA
ROYAL MOUNTED POLICE OF OTTAWA**



Les enquêtes ont prouvé que ce corps de policiers recourait au mensonge, à la provocation et à l'illégalité pour arriver à ses fins qui sont la défense de l'establishment anglo-canadien, la suprématie et la domination des Anglo-Canadiens à Ottawa.



Obtenons assez d'indépendance pour les botter dehors! Ils n'ont pas de place dans un pays civilisé!

FONDATION MINVILLE

Dans la liste
de vos cadeaux
pour Noël
et la nouvelle année,
n'oubliez pas
la Fondation Minville

Notre rêve:
recevoir assez de capital
pour que
les intérêts permettent
à un jeune universitaire,
doué et dynamique,
de prendre la relève
à la direction
et à l'administration
de la revue

Merci d'avance

NOTES

NOTES

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE (sauf en juillet et août)

DIRECTION: JEAN GENEST

Chef de secrétariat: Mme Muriel Champagne

Rédaction et administration: 82 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
H2X 1X3 ou Tél.: de 09.00 à 13.00 h. à: 845-8533.

Abonnement : \$15. par année. De soutien : \$20.

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans l'INDEX DES PÉRIODIQUES CANADIENS, publication de l'Ass. Can. des Bibliothèques, PÉRIODEX, publié par la Centrale des Bibliothèques, et RADAR (Répertoire analytique d'articles de revues du Québec) publié par la Bibliothèque nationale du Québec.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

PRÉSIDENT: M. François-Albert Angers

VICE-PRÉSIDENTS: Madame Paul Normand

M. Charles Poirier

SECRÉTAIRE: M. Gérard Turcotte

TRÉSORIER: M. Patrick Allen

DIRECTEURS:

MM. René Chaloult

Yvon Groulx

Richard Arès

Dominique Beaudin

Albert Rioux

Jean-Marc Léger

Jean Genest

M. et Mme Michel Brochu

Claude Trottier

Jean Mercier

Jean Marcel

Rosaire Morin

Jean-Marc Kirouac

Dr Pierre Dupuis

Léo Jacques

Dr Jacques Boulay

Charles Castonguay

Guy Bouthillier

Pierre Trépanier

Raymond Barbeau

Delmas Lévesque

André Auclair

Jean-Paul Rioux

Pourquoi pas chez nous?

Pour vos assurances-vie

**Pour une carrière
en assurance-vie**



La Solidarité

Compagnie d'assurance
sur la vie
Siège social
à Québec



Agences

Amos
Québec
Longueuil

Chicoutimi
Rimouski
Sainte-Foy

Sherbrooke
Ville de Laval
Drummondville

Beauceville-Est
Rivière-du-Loup
